LA PRESSE

TROISIEME ANNEE—No. 90 MONTREAL, LUNDI 7 FEVRIER 1887. UN CENTIN.

RESUME TELEGRAPHIQUE

On annonce que des agents russes font de l'agitation dans le Dobrudscho, en faveur de l'union de cette region à la Bulgarie.

Une jeune fille, de Haverhill, Mass, âgée de 15 ans, a été tuée par une locomotive, sur le chemin de fer Boston and Maine, mardi.

Les journaux de Berlin rapportent que le général Boulanger a visité Verdun hier et poussé une reconnaissance jusqu'à la frontière allemande.

Au dernier dîner diplomatique donné à la Maison Blanche, Mme Cleveland n'a bu que de l'eau minérale, bien qu'il y eût sur la table sept sortes de vins.

A une assemblée des membres du centre droite au Sénat français vendredi M. Buffenoir, le président, a dit qu'il était fermement convaincu que la paix serait maintenue.

—Mgr l'archevêque Duhamel est allé bénir vendredi une cloche à l'église de South Indian. Le Rev. M. Cauneau et le Rev. P. Philion, d'Embrun, étaient présents.

On prétend que 200 personnes ont voté deux fois dans les récentes élections pour la mairie, à Ottawa. Plusieurs de ces personnes seront poursuivies devant les tribunaux.

On annonce qu'il s'est produit dans le cours des derniers sept jours 229 faillites aux Etats-Unis et 32 au Canada, soit seize de moins que pendant la semaine correspondante de l'an passé.

Trois nègres prévenus du meurtre et d'incendie ont été enlevés de la prison de Sequin (Texas) et pendus chacun à un arbre par une trentaine d'hommes masqués et armés jusqu'aux dents.

Les ouvriers de Pleasant Valley et de Hyde Park, Etat de New-York, sont infestés par des bandes de chiens sauvages affamés qui égorgent et dévorent les moutons, les porcs et les veaux dans les fermes voisines.

On dit qu'un certain scepticisme domine à Saint Pétersbourg dans le public aussi bien que dans les cercles diplomatiques sur le succès des négociations engagées entre la Russie et la Turquie au sujet de la Bulgarie.

Le petit Willie Beckholtz, des environs de Sioux City (Iowa), en jouant avec un fusil chargé qu'on avait imprudemment laissé à sa portée, a tué une fillette de treize ans, Flora Lambertson, venue pour partager ses jeux.

Le secrétaire du trésor a transmis à la chambre des représentants à Washington une lettre de la commission des phares accompagnée d'un devis s'élevant à $32,500 pour l'éclairage et l'entretien de la statue de la Liberté.

La femme de James Medlin, un fermier de Marietta (Caroline du Sud), vient de se faire enlever par le neveu de son mari; le plus drôle de l'affaire, c'est que ce don Juan de campagne est lui-même marié avec une nièce de la femme qu'il a enlevée.

Le *Morning Journal* de New-York a reçu une lettre d'une personne qui prétend être un communiste dégoûté annonçant qu'une machine infernale a été expédiée hier par le navire "Erin" qui est parti pour Liverpool. L'Erin avait une forte cargaison de passagers.

On annonce la mort de William Comstock, le plus ancien détenu de la prison d'Auburn (New-York). Ce misérable avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1858 pour avoir tué ses père et mère, leur avoir arraché le cœur et l'avoir dévoré ensuite.

Le *Télégraphe*, journal paraissant à Würzbourg, en Bavière, a été saisi à cause d'un article où la dissolution du reichstag était traitée comme une farce de carnaval que s'est permise le prince de Bismark envers le peuple allemand, dont il écrase la tête sous les talons de ses bottes de cuirassier.

La chasse aux loups qui infestent les environs de la petite ville de Sargeant, comté de Douglass (Illinois), se poursuit avec la plus grande activité. L'autre jour encore, près de 2,500 hommes du pays y ont pris part; mais, à eux tous, ils n'ont réussi qu'à tuer un seul loup dans la journée.

Les jugements suivants ont été rendus en cour d'appel: à Québec, Singleton vs Knight, jugement confirmé par les juges Dorion, Tessier, Cross et Baby; Guay vs Cherrier, jugement renversé, le juge Monk dissident; Bélanger vs Dupont, jugement confirmé; Rochon vs Ryan, jugement renversé.

Le *Post* dit que l'Angleterre devrait protester au cas d'une violation du territoire belge par l'Allemagne. Il sera suffisant, dit ce journal, d'accepter l'assurance que la Belgique demeurera intacte, mais il ajoute que l'Angleterre ne peut pas défendre seule les traités qui sont ignorés par les autres puissances.

Il paraît que la compagnie du chemin de fer de l'Illinois Central, poursuivie en dommages-intérêts par M. Howard Perry, de Chicago, qui avait été grièvement blessé l'année dernière dans un accident sur une de ses lignes, a transigé pour une somme de $12,000, qu'elle a payée au moment même où le procès allait s'ouvrir.

Un démenti officiel est donné à la nouvelle qui a été publiée dans les journaux des Etats-Unis comme dépêche d'Ottawa, qu'une pression était exercée sur le gouvernement impérial, par les autorités du Canada, pour faire appeler le ministre anglais à Washington, pour envoyer à sa place un homme plus capable de remplir cette position difficile.

L'ex-alderman O'Neil a comparu hier matin devant la cour Oyer and Terminer, et ses avocats ont développé des conclusions tendant à ce que le prononcé de la sentence contre leur client soit suspendu. Le juge Barrett ayant repoussé ces conclusions, les avocats en ont déposé d'autres afin d'obtenir pour O'Neil le bénéfice d'un nouveau jugement. Ce point sera plaidé vendredi prochain.

Le journal de nouvelles mondaines de Londres, le *Truth*, dit que la reine Victoria a l'intention de faire au printemps un séjour de trois semaines en France, à Aix-les-Bains. Elle s'embarquera le 4 avril à Portsmouth pour Cherbourg, d'où elle se rendra directement, par train spécial, à Aix-les-Bains. Le même journal rapporte que la reine veut faire l'acquisition d'une partie des diamants de la couronne de France, dont la vente doit avoir lieu prochainement.

Le sénat de l'Etat de New-York, réuni à Albany, vient de discuter le bill relatif aux défenses du port de New-York, déjà voté par l'assemblée; un amendement proposant d'ajouter au projet de loi des dispositions concernant l'amélioration du port dans l'intérêt du commerce a été rejeté par la raison que le congrès avait déjà pourvu à cet objet. Mais le bill a été adopté, avec un amendement étendant aux lacs les mesures de protection prescrites pour le littoral maritime. Cette addition a été votée sans discussion, sur une motion du représentant Wedder, qui a dit tenir de bonne source que les Canadiens préparaient une invasion sur Oswégo.

Température

TORONTO, 7. 1 a.m.—La pression a diminué considérablement sur le continent durant les dernières vingt-quatre heures, et ce soir la dépression existe dans les états du sud-ouest et les provinces maritimes. La température dans la région des lacs et la Nouvelle-Ecosse est devenue plus douce et on n'y a ressenti de la pluie et de la neige. Le long de la vallée du Saint-Laurent, il est tombé un peu de neige et, au Nord-Ouest, le froid a continué à être modéré.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Haut du Saint-Laurent.—Vents du nord et de l'est; temps généralement couvert, accompagné de chutes de neige ou de grésil dans la partie sud; température stationnaire ou plus élevée.

L'ACCIDENT SUR LE VERMONT CENTRAL.

Nouveaux détails

WHITE RIVER JUNCTION, Vt., 5. 1 h.p.m. —Le train qui a quitté hier soir la gare de Boston pour Montréal, à sept heures, train qui se composait de deux chars à passagers, d'un pullman et d'un second pullman qu'on y attacha à Springfield, d'un char de seconde, d'un char à fumer, d'un char à bagage, de la locomotive, sous les ordres du conducteur Smith Sturtevant, l'un des plus anciens et des meilleurs conducteurs du Vermont Central, a déraillé à une heure ce matin, à quatre milles d'ici sur le pont Woodstock.

Les deux pullmans et les deux chars de première classe ont été précipités dans la rivière; l'autre partie du convoi s'étant détaché des wagons d'arrière arriva en sûreté de l'autre côté du pont.

L'accident est dû à une roue d'un des chars de première classe qui s'est brisée et qui a fait dérailler les quatre chars, lesquels étaient remplis de passagers qui se rendaient au carnaval de Montréal.

Le pont sur lequel la catastrophe est arrivée mesure cinq cents pieds de longueur sur soixante et dix pieds de hauteur; il est construit en bois sur les côtés.

Les quatre chars dont nous avons déjà parlé ainsi que le pont prirent feu, les lampes avant fait explosion et les poêles ayant été renversés, naturellement. Le pont a été complètement détruit, de même que les quatre chars.

Le mécanicien télégraphia immédiatement à Saint Albans, à White River et à Burlington pour demander du secours, et le plus tôt qu'il fut possible, des médecins arrivèrent de ces trois localités par des trains poussés à toute vitesse.

Les habitants des environs du théâtre de la catastrophe s'étaient, cependant, mis à l'œuvre et avaient fait de leur mieux pour prendre soin des blessés.

Jusqu'à dix heures ce matin l'on avait recueilli 20 cadavres et 25 blessés que l'on a transportés à White River Junction. Au nombre des blessés on nous mentionne le nom de Mlle Lovell, fille du grand éditeur de Montréal et M. John Weston, fils de M. Weston, le fameux armurier de Springfield et gendre de M. Lovell, de Montréal, qui a été trouvé tué aux côtés de Mlle Lovell.

Le conducteur Sturtevant a aussi perdu la vie dans ce désastre et est mort à son poste.

BURLINGTON, Vt, 5—Il y avait beaucoup d'excitation ici ce matin, lorsqu'on a appris que l'express de Boston pour Montréal, qui devait arriver ici vers les cinq heures, ce matin, avait passé au travers d'un grand pont, près de la jonction White River.

On rapportait en premier lieu que les membres du club de raquettes "Le Trappeur" de Montréal étaient à bord, revenant de leur excursion à Boston. Fort heureusement la nouvelle a été contredite depuis.

La locomotive ainsi que les chars à bagages ont passé sans encombre, mais deux chars à passagers et deux chars dortoirs sont passés au travers du pont, qui a une hauteur de 70 pieds.

Le feu, qui s'est subséquemment déclaré, a consumé tous les chars ainsi que le pont.

Un train spécial, avec plusieurs médecins, est parti pour le théâtre du sinistre.

PLUS TARD—Des nouvelles reçues plus tard du théâtre de l'accident, près de White River Junction, nous apprennent que seize cadavres ont été retirés des décombres et on croit maintenant que le nombre total des personnes qui ont été tuées est de 25 à 30.

Le pont à l'endroit où l'accident a eu lieu est élevé de 70 pieds au-dessus de la rivière, et c'est le pont le plus long de cette partie de ce chemin. Les chars en donnant sur le pont l'ont défoncé et le tout a pris feu.

Les blessés ont été transportés à White River Junction, où ils reçoivent tous les soins désirables.

On dit que 29 cadavres ont été retirés des décombres et l'on en voit encore d'autres parmi les débris. On fait toute diligence pour les retirer le plus promptement possible.

PLUS TARD—Le nombre des blessés est de 32 à part des 29 personnes qui ont été tuées sur le coup et dont on a retrouvé les cadavres. Plusieurs autres manquent encore.

WHITE RIVER 5—Le plus terrible accident de chemin de fer qu'on connaisse est arrivé à 2.30 heures ce matin sur la ligne du Vermont Central, au pont qui traverse la rivière Blanche, à quatre milles d'Hartford. Quatre chars de première remplis d'excursionnistes pour le carnaval de Montréal sont tombés du pont, alors qu'ils allaient à toute vitesse, dans un ravin mesurant soixante et quinze pieds de profond.

Quarante ou cinquante personnes ont perdu la vie. Le nombre des blessés est de 30 à 40.

Le train se composait d'une locomotive, char à bagage, deux wagons ordinaires et deux chars dortoirs.

Ce train qui avait été composé ici à même les trains express venus de différents points, comprenait deux chars de Chicago et un de New-York outre ceux venus de Boston. Comme il était en retard d'une heure et demie le train s'élança à une vitesse de 40 milles à l'heure. Il faisait un froid de vingt degrés, au moment où le train arriva à la petite courbe au bout de laquelle se trouve le pont. Quelle est la cause de l'accident? On ne le sait pas encore. A deux cents pieds du pont on a trouvé un rail brisé. A-t-il été brisé par le train ou est-ce lui qui a brisé une roue? Mystère. La locomotive, le char à bagage et le wagon de la malle passèrent sans accident, mais le reste du train s'était détaché et après être tombé à côté des rails courut quelque distance sur le pont bondissant sur les traverses et s'engouffra dans le ravin entraînant avec lui la charpente et une partie des culées.

Le mécanicien fit de suite machine en arrière et avec ce qui lui restait de son train revint à la scène du désastre. On n'entendait que des cris de détresse; en bas gisait pêle-mêle débris de pont et de wagons parmi lesquels se jouaient déjà des langues de feu. La scène dépassait en horreur tout ce que l'on peut imaginer. Heureusement que pour plusieurs l'agonie n'a pas été longue. Les flammes prirent de telles proportions qu'il ne fut bientôt plus possible aux spectateurs terrifiés de ce sinistre de rien faire pour sauver les victimes. Pour surcroît de malheur, le froid paralysait l'héroïsme de ceux qui essayaient de leur porter secours.

C'est un serre-frein du nom de Parker, qui a apporté ici la nouvelle de l'accident. Quand le train de secours est arrivé au pont tout était consumé et les victimes se chiffraient déjà par quarante.

Le serre-frein Parker avait sauté en bas du train assez tôt pour voir les chars dortoirs s'engouffrer dans le ravin. Il courut au plus proche chercher une voiture pour porter la nouvelle à White River. Le bruit des sifflets à vapeur mit toute la population sur pied et un train de secours fut de suite organisé. Avant qu'il ne se mît en route on aperçut la lueur de l'incendie qui s'était déclaré dans les décombres.

WHITE RIVER, 6—M. Chs. Hosme, de Lowell, qui était sur le train dit que ce sont les flammes qui l'ont éveillé. A l'instant il se produisait un grand fracas et tout ne fut plus que confusion. J'ai dû faire une chute de cinquante-cinq pieds. Quand je me trouvai sur la glace après être sorti par une fenêtre en brisant un carreau, j'aperçus trois autres wagons qui avaient suivi celui dans lequel j'étais moi-même. Nous avons réussi à dégager des ruines Mme Pryden, de Montréal; elle y avait laissé toutes ses robes. Bientôt les flammes atteignirent le pont ce qui nous permit, de juger du désastre.

C'est à peine si je puis reconstituer dans ma mémoire le spectacle qui me frappa les yeux en se moment. Je vois des gens écrasés sous les débris qui crient au secours; d'autres sont déjà inanimés. Quant à moi j'ai pu obtenir des habits à une maison où je m'étais réfugié. Je sais que neuf personnes dans le wagon que j'occupais ont été sauvées.

Mde Pryden a reçu dans le dos des blessures graves. Je me rappelle avoir vu un membre du club "Le Trappeur" de Montréal, en visite à Boston. Il était en compagnie d'une dame qui a perdu la vie. Quant à lui il a été sauvé.

CLAREMONT 5—Il est impossible, dit-on, d'identifier les cadavres.

BOSTON 6—Les employés du chemin de fer n'ont pas la liste des personnes qui étaient dans le char Pullman.

MANCHESTER 6—Napoléon Rousseau, du club "Le Trappeur" qu'on supposait être une des victimes s'est arrêté en cette ville.

WHITE RIVER 6—Une quarantaine de personnes ont été tuées, croit-on. Trois cadavres seulement ont été retirés des décombres fumantes. Une quarantaine ont échappé au désastre. A l'heure qu'il est on a pu dresser la liste suivante des victimes:

TUÉS.

Edward Bangs, serre-frein;
F. L. Wesson, de Springfield;
SS. I. Wescott, de Burlington et son, fils âgé de dix ans;
Cephas Mills, d'Iroquois, Ont.;
C. F. Dillon, du Collège de Darmouth;
Chas. W. Sanford, Boston.
Ed. Brocklebank, de West Lebanon, N. H.
Cus. E. Donnett, de New-York.
M. A. Burgess, conducteur du char dortoir.
Mme Edward Blaisdell.
Mlle Nancy Dunbar, Somerville, Mas.
David Maignet, Trois-Rivières.
Un des membres qui venait à se dégager des décombres fut Jos. Maignet, un canadien-français de Scanawaugan, district de Trois-Rivières. Il revenait d'Holyoke avec son père.

Au milieu sorti du char par une fenêtre, le jeune garçon se mit à la recherche de son père qu'il découvrit bientôt à demi écrasé par la toiture d'un wagon. M. Maignet, père, qui avait conservé toute sa présence d'esprit, dit à son fils: essaie de me tirer d'ici, quand même j'y devrais laisser mes jambes.

L'enfant fit tous ses efforts mais ne put réussir, ce que voyant, son père lui dit: Je vois qu'il n'y a plus d'espoir, sauve-toi, mais souviens-toi des dernières paroles de ton père: "Sois toujours un bon enfant, adieu mon fils. Nous nous retrouverons dans l'autre monde."

Les flammes atteirent bientôt l'enfant de retraiter et M. Maignet, père, succomba dans les flammes.

Melle Sadler a pu être arrachée des décombres mais pour y ressortir on lui a brisé la cheville du pied.

Les personnes dangereusement blessées sont: O Boivert, Angeline, Quebec;
L Contremont, de New-York;
Michel Lacaillade, de Lawrence, Mass;
Moses Poulet, Quebec, il a la jambe cassée et des contusions à la tête.
Mde W D Bryden de Montréal, contusions dans le dos;
G Gennet, de Syracuse, Ont;
Horace Juneau, d'East Pepperl, Mass;
Anna Murphy, de Boston;
Hy Tewksbury, de Randolph, Vt;
Mde C Castner, de Boston;
Katie Kaul, de Boston;
C Hutchinson, de Montgomery Vt;
Jos E Jacques, de Fitchburg, Mass;
H Moet, d'Abburgh, Vt;
Andrew Wheeler, de Fitchburg, Mass;
Mde J Graham, de Meaford, Mass;
J Kelly, de Burke, N Y;
Andrews Wheeler de Fichbourg, Mass;
Mde J Graham, de Meaford, Mass;
James Kelly, de Burke, N. Y.;
C M Hosmer, de Lowell Mass;
Jas. Riley, Burke, N. Y.
Mme R. H. Felett, Sharon, Vt.
Frank M. Pratt, Springfield, Mass.
Général Low, Montreal.
Kate Cahill, Boston.
Robert Cushing, Middleboro, Mass.
Mme D. Boisvert, Angeline, Que.
H. G. Wilcox, Malone, N. Y.
Joseph Jeanville, Siota, N. Y.

Ceux qui n'ont que de légères blessures sont Fred Fisher et H Smith, de Gloucester, Mass;
Melle Mary Sadler, d'Ormston, Québec;
Polly Arel, de Chicopee, Mass;
H Cushing, de Middleton, Mass;
A Wheeler, de Fichburg, Mass, et G Parker.

Sur la glace il y a vingt-six cadavres méconnaissables. Dès samedi matin il y avait neuf médecins auprès des blessés.

Smith Sturtevant, le conducteur, est mort.

INTROUVABLES.

Les personnes dont les noms suivent sont introuvables et on pense qu'elles ont été tuées:

M. Chaquin, Manchester, N. H.
C. F. Merrill, New-York.
George Bell, Bellow's Falls, Vt.
Charles W. Hall, Boston.
M. Bousquet, sa femme et deux enfants, Worcester, Mass.

WHITE RIVER, 6—De bonne heure ce matin on avait retiré 39 cadavres des décombres. On a la certitude qu'il a péri plus de 32 personnes.

NEW-YORK, 6—Une dépêche de White River dit que l'un des chars n'a pas encore été retiré de la rivière et qu'on s'attend à y trouver une vingtaine de cadavres.

On place maintenant le nombre des victimes à cent.

WHITE RIVER, 9—Huit mille personnes ont visité aujourd'hui la scène du désastre. Une dizaine de victimes seulement ont pu être identifiées.

Cinq autres cadavres ont été retrouvés, ce qui fait en tout trente-deux.

Toutes communications au sujet des victimes doivent être adressées à M. E. Tinker, agent de la station de White River Junction, Vermont.

On croit qu'il y avait sur le train 81 excursionnistes, 32 ont été retrouvés morts; 35 sont sous les soins du médecin; un est mort aujourd'hui; neuf sont saints et saufs; on ne sait rien des quatre autres.

RAPPORT OFFICIEL

M. Joseph Hickson, gérant-général du Grand-Tronc, a reçu la dépêche suivante de l'honorable J. Gregory Smith, président du chemin de fer Vermont Central:

WHITE RIVER JUNCTION, 5.

Joseph Hickson: Comme le train de nuit de Boston approchait le pont à environ quatre milles au nord de White River Junction et allait à une vitesse d'environ 8 milles à l'heure et au moment où la locomotive arrivait sur le pont, le timbre sonna et le mécanicien mit aussitôt les freins et regardant en arrière aperçut le dernier char pullman qui était en dehors de la voie et se dirigeait vers la rivière, entraînant avec lui le char-dortoir et deux chars à passagers. Le dernier char-dortoir laissa la voie à environ quarante ou cinquante perches avant que la locomotive entra sur le pont, les quatre chars ont descendu la terrasse ensemble et ont pris feu et ont été consumés après avoir mis le feu au pont. Treize passagers qui étaient dans ces chars ont été tués, le nombre des blessés est considérable. Plusieurs d'entr'eux ont pu continuer leur voyage. Je ne puis vous donner les noms des personnes tuées. On pense que l'accident a été causé par un essieu du pullman de Boston qui s'est brisé.

J. GREGORY SMITH.

SECRET No. 19 DE GEO. TUCKER

Est un Onguent pour le Rifle, Dartres, Plaies, etc.

AVIS DE DEMENAGEMENT

MM. Leger et Cie, désirent annoncer à leurs pratiques qu'ils sont déménagés dans la bâtisse de l'hôtel Balmoral, 1310, rue Notre-Dame. 88-3f

OU DINONS-NOUS?

L'endroit par excellence pour avoir un bon dîner à des prix à la portée de tout le monde, est le restaurant de Perroussel, Cote Saint Lambert. Cuisine française, service parfait, repas à la carte; pensionnaires à la semaine. 45 j 2 mars

SECRET No. 17 DE GEO. TUCKER

Guérit la Paralysie, Epilepsie, Dépression Nerveuse, Danse de St-Vitus, Battement de Cœur, Hysterie. Un Antispasmodique puissant.

DR. J. G. A. GENDREAU,
CHIRURGIEN-DENTISTE
194 RUE ST. LAURENT, Montréal.
Extraction de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
29 août-1a

J. EMILE VANIER.
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil, Arpenteur.
61—RUE SAINT-JACQUES—61
Brevets d'Invention, Marques de Commerce, etc., Canada et Etranger. 1 mars

MAISON DE SANTE
Pour les ALIENES, les Epileptiques, etc.
—Sous la direction des—
FRERES de la Charité
Quelques pas plus loin que l'église de la Longue Pointe, et du même côté de la dite Eglise, près de Montréal, P. Q. 7 oct-6m

JE GUERIS
L'EPILEPSIE
Quand je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie pour un temps et qu'ensuite elle revient. Je veux dire une guérison radicale. J'ai étudié toute ma vie la question des attaques épileptiques, de l'épilepsie ou *tomber d'un mal*. Je garantis que mon remède guérira les cas les plus désespérés. Parce que d'autres ont failli, ce n'est pas une raison pour que je ne puisse être aussi bienfaisant que d'autres. Envoyez de suite un flacon de ma nouvelle *gratis* de mon remède infaillible. Indiquez l'Express et Bureau de Poste. Essai ne coûte rien à ceux qui guérissent.
Adresser: Docteur H. G. ROOT, Pharmacien, 37 Yonge St., Toronto. 23 oct.—1a 6

LE BON SENS!
La Compagnie des Pastilles à l'Huile de Castor et CASTOR FAYTON MEDICALE vient de combler un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir en offrant au public un produit pharmaceutique connu sous le nom de PASTILLES A L'HUILE DE CASTOR; ces pastilles qui sont préparées par un chimiste d'expérience sont agréables au goût, cathartique et purgative. Une boîte contenant 3 pastilles sera adressée pour la somme de 25 cents. Notre ASSOCIATION MEDICALE qui se compose de PLUSIEURS MEDECINS, donnera *gratuitement* des consultations sur toutes les maladies nerveuses ou de organes digestifs exigeant un traitement immédiat. Adresser une enveloppe de 3 cents pour une réponse.
Adresser:
THE CASTOR OIL TABLET CO.
1555 rue Ste. Catherine, Montréal.
15 mars 11 avril S 3

LA POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE
Pour les Chevaux

(MARQUE ENREGISTREE)

Cette Poudre est Stomachique, Dépurative et nourrissante, d'un goût agréable. Elle donne du cœur de la vigueur, guérit le MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc., etc.
Les vétérinaires des Etats-Unis et les professeurs les plus éminents des hôpitaux vétérinaires de Montréal, disent que cette poudre est indispensable pour les chevaux, les vaches, les moutons et les volailles. Economisez 25 à 50 par cent de remèdes et de nourriture perdue en donnant à vos animaux de cette poudre.
Cette poudre est enregistrée. Méfiez-vous des contrefaçons et exigez que la marque de commerce "Un cheval tenu en laisse" soit sur chaque sac.
Demandez-la à votre fournisseur et il vous en procurera.
Seuls agents pour la vente en gros: GAUCHER & TELLEMOSSE, Epiciers de gros, No 244 rue St Paul, Montréal.
11 jan jno

Vin de Peptone
de CHAPOTEAUT
Pharmacien à Paris
La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On donne ainsi les malades, les convalescents, les vieillards et toutes personnes atteintes d'Anémie par épuisement, Digestions difficiles, Dégoût des aliments, Fièvres, Diabète, Phthisique, Dyssenterie, Tumeurs, Cancers, Maladies du foie et de l'estomac.

MALADIES de POITRINE
Sirop d'Hypophosphite de Chaux
De GRIMAULT & Cie. Pharmaciens à Paris
Ce Sirop, universellement recommandé par les médecins, jouit d'une grande efficacité dans les maladies des Bronches et du Poumon: il guérit les Rhumes, Bronchites et catarrhes les plus opiniâtres, cicatrise les Tubercules du Poumon des Phthisiques, et supprime les Quintes de Toux incessantes qui font le désespoir des malades. Sous son influence les Sueurs nocturnes cessent, l'appétit augmente et le malade retrouve rapidement la santé.

Santal DE Midy
Pharmaciens à Paris
Supprime Copahu, Cubèbe et Injections. Guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troublés.

Migraines—Maux de Tête
GUARANA
De GRIMAULT & Cie. Pharmaciens à Paris
Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les Maux de tête, Migraines ou Nevralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.

Les Quatres Médicaments ci-dessus se trouvent à Paris, 8 rue Vivienne, à MONTREAL: chez MM. E. GAY, LAMAILLE & Cie, agents pour le CANADA. DETAIL: MONTREAL LYMANS, SONS & Cie, LAVOLETTE & NELSON.—QUEBEC: Pharmacie VELDON

Tapisserie! Librairie! Encadrement!
Le soussigné fait lui-même tous ses travaux d'encadrement. Les prix et le bon goût défient toute compétition!
Grand assortiment de Tapisserie devant être vendu à 10 pour cent de rabais. A Choisir dans 200 patrons différents!
BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE!
Volumes à louer—5 cts le volume
VALISES! LUNETTES! CHROMOS! IMAGES EN TOUS GENRES
E. M. TEMPLE
618—Rue Ste Catherine—618
MONTREAL
6 1a

HOTEL "BRUNSWICK"

—SOREL—
Ce magnifique hôtel est meublé avec luxe et éclairé par le gaz. Sonnettes électriques par toute la maison. Grande salle de 50 pieds carrés pour bals et dîners publics. Magnifiques *Chambres d'Ecantillons* pour les *Commis Voyageurs*. Table de premier ordre. Prix modérés.
Sorel étant situé au milieu des îles de ce nom est un des meilleurs endroits pour la *Chasse* et la *Pêche*, *Pique-Nique*, *Excursions* etc.
AIME BELIVEAU,
J 1 oct.87 Propriétaire

CHATEAU RAMEZAY
Le plus vieux monument historique de Montréal, ancienne résidence des gouverneurs français. F.P.
RESTAURANT FASHIONABLE
Coin de la Place Jacques-Cartier et de la rue Notre-Dame Montréal.
Salons à l'usage des Clients.
Vins des meilleurs crus. Liqueurs et cigares de choix. Service parfait.
G. J. NEVILLE,
1 janv.—1 an Propriétaire

Restaurant Eureka
1629—RUE NOTRE-DAME—1629
(En face de la rue St Jean Baptiste,)
MONTREAL.
DINER COMPLET - - 25 CENTS.
Repas à la carte à toute heure.
Gibiers, primeurs, etc. Salons particuliers.
Entrée privée pour les dames.
Service Soigné. Vins, Liqueurs, Cigares, etc
JOHN W. HOLMES,
28 3m Propriétaire.

ALLANT MIEUX
UN CHANGEMENT DE CHEF A
"L'ALBEMARLE,"
Rend la carte de menu encore plus variée et les dîners meilleurs que jamais. Rien de pareil dans la ville ou approché pour l'argent donné—VINGT-CINQ CENTS seulement.
HUITRES!
Déjeuners et soupers à la carte.
19 nov-1a GEO. W. MURRAY, Prop.

HOTEL MORISSEAU
151—RUE ST PAUL—151
—ENTREE PRIVEE, RUE CLAUDE,—
Montréal.
CHAMBRES CONFORTABLES, TABLE DE PREMIER ORDRE, VINS, LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX. SERVICE PARFAIT, pension à la semaine et au mois.
L'hôtel est situé tout près des bateaux de la Cie du Richelieu et près de la Gare du Pacifique.
22 mai-1a EDMOND MORISSEAU.

Clabs a Feuilles Molles
—Et autres Primeurs au—
GRAND CAFE PARISIEN!
Coin des rues Ste Catherine et St Dominique, Montréal.
DINERS et SOUPERS *à la carte* à toute heure.
VINS des meilleurs crus.
Salons Particuliers——Service parfait
Seul Restaurant à Montréal où l'on trouve la véritable cuisine française d'après la méthode au Grand Vatel à Paris.
16 v 86 LOUIS GOUDREAU, Propriétaire.
11 mai 87

HOTEL VENDOME
1937 et 1939 Rue Notre-Dame
(En face de la rue Dupré. Montréal.
Tables et Chambre de premier ordre, un restaurant est attaché à l'établissement et des repas à la carte y sont servis. Vins des meilleurs crus. Liqueurs et Cigares de choix. Service parfait.
C. & N. VALLEE, Propriétaires.
7 Mai 165-1a

CARNAVAL!
Magnifiques Programmes Gratis
Les soussignés ont fait imprimer un magnifique Programme du Carnaval comme souvenir: aussi de l'année du Jubilé de la Reine.
Le programme est très joli et sa dimension permet de le porter dans sa poche. Il vaut la peine d'être conservé et les portraits de la Reine et de Lord Lansdowne sont très ressemblants. Il contient une liste des amusements de chaque jour du Carnaval.
Ces programmes seront donnés gratis à toute personne les demandant à nos entrepôts ou nous les transmettrons par la malle, si l'on paye les frais de poste, à aucune adresse, en Canada.
Les principaux journaux de Montréal nous adressent des félicitations sur le mérite artistique de notre ouvrage.
Ces programmes peuvent aussi être obtenus gratis aux principaux hôtels et chez les marchands de livres.
WILLIS & CIE.
1824 rue Notre-Dame, Montréal
SEULS AGENTS
"Incomparables" Pianos Baus
De NEW-YORK
Orgues véritables de Bell et Uxbridge et machines Wanzer ayant obtenu la médaille d'or
EN GROS ET EN DETAIL
P. S.—Attraction spéciale pour la semaine du Carnaval. 8 3 1f

CONSOMPTION
J'ai un remède infaillible pour la consomption, lonné à quant des milliers de cas désespérés. Certes, ma confiance est tellement grande dans son efficacité que j'enverrai GRATIS deux BOUTEILLES au malade avec un traité sur cette maladie. Donnez l'adresse de l'Express et du Bureau de Poste.
Dr. T. A. SLOCUM, Succursale, 37 Yonge St. Toronto. 23 oct.—1a 6

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No. 48

LES DEUX HERITIERES

DEUXIEME PARTIE

VI

(Suite.)

Quel était cet enfant qui, de sa propre initiative, se constituait le champion, le défenseur de Marguerite? car, bien qu'elle ne fût désignée que par ce nom que portent bien des femmes, il ne doutait pas un instant qu'il ne fût question de celle qu'il aimait. Comment cet enfant savait-il que Marguerite fût exposée à quelque tentative de la part de Malaga? Il n'avait et ne pouvait pas avoir connaissance du pacte conclu entre lui et la danseuse, par conséquent, ces embûches que l'enfant prévoyait et redoutait pour Marguerite ne pouvaient être les mêmes que celle qu'il redoutait lui-même, dont il avait si expressément défendu l'usage à Malaga, et qu'il voulait se donner les moyens d'empêcher, en suivant pas à pas, grâce à la surveillance dont il la faisait entourer, toutes les actions de la ballerine.

Ces questions étaient, pour le moment, insolubles. Le prince renonça à les expliquer, mais en se promettant de connaître tôt ou tard ce mystérieux protecteur de Marguerite.

Il était arrivé à la seconde partie, ayant pour titre le mot antécédents, qui était divisée en quatre paragraphes portant chacun le nom de l'un des individus figurant dans la première partie.

Celui qui tenait la tête était le nom de Malaga. Il était suivi de cette annotation:

"Malaga, née Olympe Crochard, dite la "Ribotte, dite Queue-de-Renard, dite en "dernier Malaga, fille naturelle d'une "fille Crochard, marchande des quatre "saisons de la rue du Clos Bruneau. A "quitté sa mère à treize ans pour suivre, "dans les foires et marchés, un chanteur "ambulant de la rue Traversine. A dix-"huit ans, femme d'étudiants, puis figu-"rante au théâtre de Luxembourg, puis "somnambule lucide, enfin coryphée à "l'Opéra. A ruiné un grand nombre de "fils de famille, entr'autres le fils aîné "de la maison, de Rouvres, qui a failli "l'épouser, et qui a si complètement "disparu qu'on ignore s'il existe encore. "Cupide, insatiable, dangereuse, capa-"ble de tout, même d'un crime, pour "satisfaire sa rapacité. N'a qu'une pas-"sion, celle de faire dévorer l'or qu'elle "extorque aux hommes du monde par "quelque misérable à ses gages. Elle a eu "tour à tour comme amants à ce titre: "un marchand de contre-marques du "théâtre de la Porte-Saint-Martin, un té-"nor de café concert, un jeune premier "d'un théâtre de banquier et un peintre "en bâtiments.

"Son amant, aujourd'hui, est un cer-"tain baron de Marau. (Voir plus loin.)

"Quarante-deux ans, Point d'antécé-"dents judiciaires."

La note relative au baron de Marau venait ensuite.

"Baron de Marau. Son véritable nom "est Oscar Merangouin, dit Crépé, dit "Lampion. Ancien garçon coiffeur. Con-"damné pour vol d'argenterie à trois "ans de prison, subis dans la maison "centre de Poissy. En sortant de prison, "a rencontré la fille Crochard, dite Mala-"ga, qui lui a offert et fait une position, "en lui donnant près d'elle la place d'un "peintre en bâtiments, son amant. Il est "alors devenu baron de Marau, s'est dé-"coré lui-même de plusieurs ordres étran-"gers, et a pris les allures et le ton d'un "homme comme il faut. Aujourd'hui, "grâce à sa maîtresse, qui, par ses rela-"tions, lui a ouvert les portes du monde "il est membre présenté d'un cercle, et a "la réputation d'un parfait gentilhomme.

"On a lieu de croire qu'il a dû conser-"ver certains rapports avec ses anciens "compagnons de Poissy.

"Entre les mains de Malaga, beaucoup "plus fine, beaucoup plus vicieuse que "lui, il n'est qu'un instrument, mais il la "ruine.

"Vingt-huit ans. Un dossier à la "Préfecture de police."

Après le baron, madame Louis.

"Madame Louis, ou la mère Louis, ou "la maman Louis. Nom véritable inconnu. "Ancienne actrice de troisième ou de "quatrième ordre en province. Profession "extensible: femme de ménage de filles "galantes dans la gêne, un masque, un "paravent derrière lequel elle exerce en "liberté sa profession réelle, qui est de "dresser et de lancer dans le monde les "filles inexpérimentées qui ne sauraient "seules y mettre le pied. Adroite, "prudente, profondément immorale et "surtout vénale à l'excès. Un penchant "violent pour les liqueurs douces.

"De cinquante-cinq à soixante ans. "Point d'antécédents judiciaires."

Et, pour couronner l'œuvre, ces quelques mots sur Double-Six:

"Double-Six est l'un des sobriquets ou "nom de guer

LA PRESSE

Imprimée et publiée par
P. DANSEREAU & CIE.

ADMINISTRATION ET REDACTION
No. 1540, RUE NOTRE DAME.
(En face de l'Hôtel-de-Ville.)

ABONNEMENT
Edition Quotidienne..... $2.00 par an
Edition Hebdomadaire ..... 1.00 "

ANNONCES *(mesure agate)*
Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 6 cts "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P. O. Boîte 1173. Montréal Canada.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Le département des annonces est sous la direction de M. Edmond Stevens. On devra lui confier les ordres ou les laisser au bureau de LA PRESSE, No 1540, rue Notre-Dame, en face de l'Hôtel-de-Ville.

LA PRESSE

MONTREAL, 7 FEVRIER 1887.

Aujourd'hui, premier lundi du mois, il y aura réception à l'archevêché à huit heures du soir.

S. G. Mgr l'archevêque de Paris vient de publier un mandement concernant la recherche des écrits du "serviteur de Dieu Mgr François de Montmorency-Laval, évêque de Québec."

Le mandement ordonne à toutes les personnes possédant quelques lettres, opuscules, traités, notes, mémoires et autres œuvres écrites de sa main, ou sous sa dictée, de les communiquer à l'archevêché de Paris.

A sa réunion de samedi, la Chambre de Commerce, du district de Montréal s'est prononcée en faveur de la protection, en adoptant à l'unanimité la résolution suivante :

Proposé par M. Jérémie Perrault, appuyé par M. J. Marchand : Que la chambre de commerce du district de Montreal est d'opinion que les droits protecteurs qui ont engagé nos capitalistes à placer leurs capitaux dans les manufactures doivent être maintenus de manière à faire honneur aux engagements du gouvernement vis-à-vis des manufactures de bonne foi et à répandre l'aisance au milieu de nos classes ouvrières et la prospérité dans toute la Confédération.

La diminution la plus importante dans les recettes de la douane a eu lieu, disait l'an dernier, le ministre des finances, sur des articles qui se fabriquent dans le pays, tels que les cotonnades et les lainages, les articles en fer et en acier, etc. En 1884 les droits sur ces marchandises ont été de $2,167,229.34, et en 1885, ils ne se sont élevés qu'à $1,606,510. Ainsi qu'il est facile de le constater, il y a eu une forte diminution dans les recettes provenant de ces sources, *parce que nos manufactures sont en état de fournir une plus grande partie de la quantité de ces marchandises nécessaires à notre population....*

Les bienfaits de la protection sont indiscutables. Nos ouvriers ont du travail, sont mieux rémunérés, notre marché étant plus vaste, nous pouvons fabriquer à meilleur marché qu'en 1878.

Comme le disait fort bien le ministre des finances. C'est pas le coton brut que nous voulons protéger, ce n'est pas le minerai dans la montagne, ce n'est pas la houille dans la mine, ce n'est pas l'argile entre les mains du potier que nous voulons protéger, ce sont les ouvriers qui pétrissent et façonnent l'argile, ce sont les hommes qui extraient le minerai et le font fondre dans le fourneau et lui donnent la forme nécessaire à notre usage ; ce sont les hommes et les femmes qui manipulent la chaîne et la tissure dans les manufactures de coton—ce sont ceux-là que nous voulons protéger, et que nous avons protégés, et à qui nous avons assuré des salaires plus élevés.

Ce sont aussi les cultivateurs que nous voulons protéger en leur réservant le marché national, en leur permettant de vendre leurs produits aux milliers d'ouvriers qui vivent de l'industrie de nos fabricants.

L'Europe va d'un pas ferme à la guerre si toutefois elle n'y est entraînée. Les populations d'Allemagne et de France qui ont à payer de leurs deniers et de leurs personnes pour la faire ne la désirent pas. C'est le prince de Bismark qui semble avoir créé la situation actuelle pour servir ses desseins, et la question principale est de savoir s'il a en vue quelque alternative qui, acceptée par la France, pourrait empêcher la guerre. Si l'appel des réserves allemandes sur la frontière française n'est pas une provocation préconçue, c'est au moins un acte qui prouve qu'on a l'intention de les tenir prêtes à marcher. Jusqu'à présent, la République française s'est comportée avec une modération inattendue. Il est absolument certain que, quelles que soient ses aspirations pour reprendre l'Alsace-Lorraine, la France n'a pas eu, cette année ni à toute autre époque déterminée, l'intention de faire la guerre pour ces provinces. Si la guerre éclate au printemps, l'agresseur réel sera M. de Bismark. Il y a quelque chose d'horrible dans la froide brutalité d'une guerre que rien ne justifie. Les sociétés de paix sont muettes, et le remède de l'arbitrage n'est pas suggéré parce qu'il n'y a rien qui puisse donner matière à l'arbitrage.

LA QUESTION DU TARIF.

[illegible] faire de [illegible]tif. En [illegible]position au pou[illegible] politiques, on la restr[illegible] plus intérêts de section, on [illegible] souvent les faits et on sème des préjugés dans l'esprit de la population. C'est tellement le cas que les partis se divisent en deux camps à ce sujet : adversaires et partisans de la protection, selon qu'on appartient à tel ou tel autre parti. Ses adversaires disent : le tarif protecteur ruine le pays. Ils seraient bien en peine de prouver leur avancé ; ils agissent plutôt pas préjugé. C'est l'opinion des chefs qui forme la conviction des partisans.

M. Mackenzie était libre-échangiste et presque tous les libéraux dénoncèrent la protection. Aujourd'hui, M. Blake reconnait les bienfaits de la protection, de suite nous voyons la *Patrie*, pourtant libre-échangiste, dire au public : si M. Blake vient au pouvoir, il ne changera pas le tarif. En se déclarant favorable à la protection, M. Blake ne paraissait pas tant parler par conviction que pour rassurer les électeurs, comme cela se fait en temps d'élection ; c'est ce que la *Patrie* a bien compris. Si M. Blake eût été protectionniste convaincu, il eût dénoncé le libre-échange et la politique du gouvernement Mackenzie, mais il s'est gardé d'en dire un mot. Si M. Blake était réellement et sincèrement protectionniste, il serait obligé de se séparer de son parti, qui est libre-échangiste.

M. Cartwright, qui était ministre des finances sous M. Mackenzie et qui serait encore ministre des finances si le parti libéral arrivait au pouvoir, est un libre-échangiste forcené. En 1879, il dénonçait le tarif protecteur dans les termes suivants :

Le tarif ne doit pas être maintenu..... Les fabricants n'en retireront aucun avantage permanent et ne sauraient invoquer avec justice le prétexte des droits acquis.

En 1886, il disait encore :

On n'a jamais commis d'acte de folie plus stupide qu'en insistant à imiter la politique protectrice des Etats-Unis. Il n'est pas de pays plus mal situé que le Canada pour une expérience de ce genre.

M. Cartwright a toujours été l'adversaire acharné de la politique nationale. M. Mackenzie partage les mêmes idées. En 1882, il disait que la protection devait être fatale à notre commerce et à notre industrie :

"Nous croyons fermement, dit-il, que le tarif actuel ou tout autre tarif protecteur, ne saurait manquer de nuire sérieusement au pays."

Un autre chef libéral, M. Mills, disait en chambre en 1885 :

Lorsque le gouvernement a adopté un tarif protecteur élevé, lorsqu'il a abandonné le tarif de revenu, il a fait la pire chose au détriment des intérêts publics de ce pays.....

Tous leurs partisans soutenaient les mêmes théories. M. Blake était un des premiers à dénoncer la politique nationale. S'il se convertissait sincèrement à la protection, nous nous en réjouirions dans l'intérêt du pays et pour l'avenir de notre industrie nationale. Mais M. Blake va-t-il se séparer de son parti ou est-il capable de convertir le parti libéral au régime de la protection ? Ce n'est pas probable.

M. Blake lui-même ne paraît pas assez convaincu de ce qu'il a dit à Montréal ces jours derniers. Il peut être sincère quand il reconnait les bienfaits de la protection, mais il le declare si timidement qu'on le prendrait pour un homme qui fait une déclaration à regret. Tout de même, nous devons lui savoir gré du courage qu'il a montré à ce sujet en dénonçant son propre parti ; car parler en faveur du tarif protecteur, c'était pour M. Blake condamner ses amis qui sont libres-échangistes, c'était dénoncer leur politique.

Mais il ne parlait pas sur le ton d'un homme qui voulait faire triompher le principe de la protection, ce qui est très regrettable ; car la protection, on ne peut le nier, a donné la vie à notre industrie, favorisé le commerce et procuré de l'ouvrage aux classes ouvrières. L'agriculture aussi s'est vivement ressentie des bienfaits de la protection.

Aujourd'hui les grains se vendent bien, nos manufactures sont prospères, notre industrie est florissante et les classes ouvrières jouissent d'une aisance qui leur était inconnue sous le régime du libre-échange.

ASSOCIATION CATHOLIQUE

Il y a déjà quelque temps nous annoncions que de bons citoyens travaillaient, de concert avec le clergé, à jeter les bases d'une association qui aurait pour but de combattre l'intempérance. Eh bien cette œuvre excellente est en voie de se réaliser. Hier soir, Sa Grandeur Mgr de Montréal réunissait à l'archevêché un grand nombre de citoyens appartenant à la classe dirigente de la société Montréalaise.

M. l'abbé LaRocque exposa le but de l'assemblée et démontra les maux causés par l'ivrognerie et proposa la formation d'une association qui aurait pour mission de travailler à faire cesser les abus occasionnés par le commerce illégitime des liqueurs.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque démontra ce que l'association catholique pourrait faire pour la répression de l'ivrognerie. Il fit appel à tous les bons citoyens pour le seconder dans ses efforts en fondant une société de bienfaisance pour faire contrepoids aux institutions de démoralisation qui causent tant de mal à la société.

Comme on peut le voir par le rapport que nous publions ailleurs, l'Association Catholique est maintenant constituée et elle formera une association pour [illegible] pour la répression des [illegible] [illegible] [illegible] entraver le commerce [illegible] sens, mais elle travaillera simplement à empêcher les abus.

Elle étudiera aussi la loi des licences et si elle est défectueuse elle se fera un devoir de faire à nos gouvernants des suggestions utiles, de manière à pouvoir réprimer plus facilement les abus et les désordres. Cette association, toujours vigilante, verra à ce que la loi soit strictement exécutée.

Tous les bons citoyens sont intéressés à cette œuvre catholique qui est destinée à avoir de si bons résultats. Les hôteliers aussi ont intérêt à ce que personne d'entre eux ne viole les lois civiles et celles de la morale. Les hôteliers ont tout à gagner à ce que les débitants de liqueurs fassent leur devoir. Il y a des bouges infectes qui compromettent la classe des hôteliers. Nous sommes certains que les hôteliers seront les premiers à travailler à faire disparaître ces lieux de démoralisation.

ASSEMBLEE DU DIMANCHE.

L'extrait suivant d'une circulaire adressée ces jours derniers par Mgr l'archevêque de Montréal à son clergé, a été lu en chaire, hier, dans les différentes églises de l'archidiocèse :

Ma circulaire du 18 août dernier, No 76, vous faisait connaître ma pensée concernant la tenue des assemblées politiques les dimanches.

Je crois très important que nous puissions arriver à empêcher que ces assemblées aient lieu les dimanches et fêtes d'obligation, et ce serait, à mon avis, rendre un si grand service à notre population de l'en détourner que je reviens sur ce sujet et vous sollicite instamment de déployer tout votre zèle de pasteurs des âmes pour me seconder.

Tous les citoyens sérieux, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, comprennent les graves inconvénients qu'il y a dans cette coutume de profiter des dimanches et fêtes pour tenir des assemblées politiques. Tous sentent qu'il y a là une source de désordre et qu'il n'y a point de bénédiction du Ciel à attendre en faveur de ces réunions faites en des jours que le Seigneur s'est réservés et qui doivent être consacrés à son service.

Remercions-en la Providence ; nos populations sont encore assez chrétiennes pour se ranger à leur devoir, sans que nous soyons obligés de recourir à des défenses formelles sur ce sujet.

Il est encore temps de réagir contre la tenue de ces assemblées les dimanches et fêtes, puisque nous pouvons encore compter que nous serons secondés par tous les hommes intelligents et sensés des différents partis politiques.

Nous rencontrerons peut-être quelques esprits, se proclamant indépendants de tout frein et de toute loi, qui nous combattront sur ce point. Leur opposition à notre dessein de maintenir le respect dû au jour du Seigneur est la condamnation la plus évidente et la plus palpable qu'ils puissent donner de leurs idées mauvaises et avancées.

Déjà nous avons obtenu que les assemblées politiques n'auraient pas lieu sur le terrain des églises : c'est un point de gagné. A l'œuvre maintenant pour obtenir qu'elles n'aient pas lieu les dimanches et fêtes d'obligation.

Vous vous inspirerez donc des motifs, que j'exposais dans ma Circulaire du 18 août dernier, et faisant toucher du doigt, avec zèle et prudence, les inconvénients qu'il y a de sacrifier le repos sacré du dimanche à des choses profanes, à des questions qui passionnent les esprits, et à des intérêts terrestres, qui, à certaines époques d'effervescence, semblent primer même les intérêts spirituels, vous déclarerez fermement aux populations confiées à vos soins que c'est un grave devoir pour elles de s'abstenir d'assister à des assemblées politiques les dimanches et les fêtes de précepte.

Soyez convaincus qu'en tout cela nous travaillons pour le bien véritable de nos populations, et que les esprits sensés nous tiendront compte des efforts que nous aurons faits pour maintenir chez nous le respect dû à la religion et aux intérêts spirituels des fidèles. Prétendre le contraire ou chercher à nous entraver dans cette œuvre salutaire du maintien du repos du dimanche, serait démontrer en toute évidence que l'on cherche à démoraliser nos populations et ceux-là se condamneraient eux-mêmes, qui auraient cette prétention ou qui s'opposeraient à nos exhortations sur ce sujet.

LES NOUVEAUX CARDINAUX

MGR CAMILLE DE RENDE

Né en 1847, d'une noble famille napolitaine, émigrée en France lors de la Révolution qui renversa le trône des Bourbons de Naples, il entra à quatorze ans au Petit Séminaire de Mgr Dupanloup, à Orléans, d'où, en 1866, il passa au collège Capranica, à Rome. En 1871, il fut ordonné prêtre.

Pie IX, pour lui témoigner sa bienveillance, le nomma, en 1877, évêque de Trieari-ca, d'où il fut transféré par Leon XIII, en 1879, sur le siège archiepiscopal de Benevent.

En 1882, il fut nommé nonce apostolique à Paris en remplacement de Mgr Czacki. Cette nomination fit un grand bruit, car Mgr de Rende n'avait jamais suivi la carrière diplomatique.

Le succès obtenu dans ses hautes fonctions prouve que les longues carrières ne sont pas toujours celles qui obtiennent les meilleurs résultats.

Le futur cardinal disait hier à un de ses amis, qui était allé lui présenter ses félicitations : "Soyez content, non parce que je monte le dernier échelon des dignités ecclésiastiques, mais parce que je rentre dans mon diocèse qui est ma famille, parce que je pourrai de nouveau être le père de mes enfants."

MGR SCRAFINO VANNUTELLI.

Né le 25 novembre 1834, à Gennazzano, il a fait ses études au collège de Capranica.

Il a commencé sa carrière diplomatique avec Mgr Meglia, dont il fut auditeur aux nonciatures de Mexico et ensuite de Munich.

En 1869, préconisé archevêque de Nicée, il fut envoyé, en qualité de délégué apostolique, auprès des gouvernements de l'Equateur et du Pérou, d'où il revint nonce apostolique à Bruxelles.

Après la rupture des relations diplomatiques avec la Belgique à la suite de la loi scolaire, le pape Leon XIII l'envoya à la nonciature de Vienne.

Mgr Vannutelli, qui est un lettré et un érudit des plus fins, jouit d'une grande réputation dans le corps diplomatique.

MGR GAETANO-ALOISI MASELLA

L'ancien nonce de Lisbonne est né à Pontecorvo le 20 septembre 1826. Après de brillantes études au séminaire romain, il fut nommé secrétaire auprès de Mgr Ferrieri, nonce à Naples. De là, il fut envoyé comme auditeur à la nonciature de Munich, avec Mgr Chigi, avec lequel il passa dans les mêmes fonctions à la nonciature de Paris.

Rappelé à Rome en 1867, Pie IX le nomma juge auprès du tribunal de la Consulta. Peu de temps après, il fit partie de l'ambassade extraordinaire de Mgr Franchi à Constantinople.

Secrétaire, en 1871, de la congrégation de *l'propaganda fide*, pour les affaires orientales, Pie IX le préconisa archevêque de Neo-Cesarée, le 22 mai 1877, en l'envoyant comme nonce à Munich, d'où il passa, en 1879, à la nonciature de Lisbonne, qu'il quitta en 1883.

Mgr Aloisi-Masella jouira de la plus grande considération dans le Sacré-Collège, pour ses grandes qualités d'esprit et de cœur et une longue expérience des hommes et des choses de son temps.

MGR MARIANO RAMPOLLA DEL TINDARO.

Les marquis del Tindaro appartient à la noblesse sicilienne.

Le futur cardinal, né à Polizzi, dans le diocèse de Cefalù, a été élevé à Rome dans le collège Capranica, où ses études furent toujours couronnées des plus brillants succès.

Après avoir complété son instruction dans l'académie ecclésiastique, le pape Pie IX, qui l'aimait beaucoup, l'envoya, en qualité de conseiller de nonciature à Madrid, lorsque Mgr Simeoni, représentant du Saint Père, se rendit, en 1875, dans la capitale espagnole, à la suite du renouvellement des relations diplomatiques avec l'Espagne.

Lorsque Mgr Simeoni, créé cardinal, fut appelé à Rome, en 1876, pour remplacer le cardinal Antonelli, décédé, à la secrétairerie d'Etat, Mgr Rampolla resta à Madrid, dans la qualité de chargé d'affaires.

En 1877, il fut nommé secrétaire de la propagande pour les affaires orientales et ensuite secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Préconisé en 1882, par Léon XIII, archevêque d'Héraclée, il fut envoyé en qualité de nonce apostolique auprès du Roi catholique.

Ce prélat, qui est un des plus éminents par sa science et sa piété, a joui de la plus grande estime et affection auprès de Pie IX et Leon XIII.

On sait que c'est lui qui a été désigné, par le souverain pontife, pour succéder au cardinal Jacobini dans les graves fonctions de secrétaire d'Etat.

UN BON ECAILLER DE CORS POUR 25c.

Une merveille de promptitude, d'efficacité et de bon marché contenu dans une bouteille du fameux remède, l'Extirpateur sans douleur de cors de Putnam. Il pénètre jusqu'à la racine et agit si promptement que l'on ne s'apperçoit de l'opération que quand le cor tombe en écailles. Méfiez-vous des contrefaçons qu'on donne à la place de l'extirpateur sans douleur de cors de Putnam, sain, sur et sans douleur, à vendre chez les apothicaires. 6 f-q-h—91

—Les Marchands, Banquiers et Manufacturiers devraient lire

BRADSTREET'S,

Journal hebdomadaire de commerce, finance, et d'économie politique.

Seize pages tous les samedis.—Plus souvent vingt pages. Quelquefois ving quatre pages, cinq dollars par an.

Le tout principal de Bradstreet's est de rendre un service pratique aux hommes d'affaires. Les rapports spéciaux sur le commerce et l'industrie et ses resumes de decisions légales récentes sont d'une grande valeur. Comme les transactions commerciales, dans le sens le plus large, sont de plus en plus conduites sur des bases conformes aux statistiques, les informations contenues dans Bradstreet's sont de première importance pour tout le monde.

La situation générale des affaires dans toute l'étendue des Etats-Unis et le Canada est transmise par télégraphe à *Bradstreet's* jusqu'à l'heure de publication.

Copies simples 10 cents.

THE BRADSTREET CO.,
279, 281, 283 Broadway,
New-York, City.
Demandez un numéro specimen. 90-1f

SECRET No 12 DE GEO. TUCKER

Arrapaho ou Baume de la Montagne Verte. Remède bien connu, interne et externe. Un Docteur dans votre maison.

—Paul Lagarde ouvrira de nouveau son ancien magasin, No 129 rue Notre-Dame, en face de la rue Murray, au gros fanal rouge, jeudi, 3 février courant et vendra à grand sacrifice tout le stock endommagé par le feu la veille du jour de l'An. 883f

AUX MARCHANDS !

Les soussignés afin d'avoir un local plus convenable pour leur

GENRE DE COMMERCE
TRANSPORTERONT SOUS PEU
— LEUR —
Fond de Marchandises
— AU —
No. 1910 RUE NOTRE-DAME,

(dans la bâtisse de l'hôtel Balmoral) où les marchands trouveront toujours un assortiment complet

D'ARTICLES DE FANTAISIE,
ARTICLES DE PARIS,
MENUS OBJETS,
NOUVEAUTES, ETC

LEGER & CIE.

IMPORTATEURS.
20 aout-1a MONTREAL.

L. C. DETONNANCOURT,
Marchand-Tailleur,
No. 8 Rue St. Lambert,
(Ancienne bâtisse de la Banque Ville-Marie)

Venant d'être reçu : un assortiment complet de
Marchandises d'Automne et d'Hiver
Et les Messieurs qui voudront bien donner leur commande maintenant auront des habits dans les derniers goûts et de première classe.
Coupe parfaite et garantie.
21 fev-103 j 1 mars 87

VENTE SPECIALE
— EN —
FOURRURES et GARNITURES en FOURRURES

A des prix très bas pour quatre jours seulement au
Peyser's American Fur Store

Et pour vous convaincre de notre sincérité voici quelques prix :
Casques en seal du Sud de $6 en montant.
Garnitures en fourrures depuis 10c la verge en montant.
Manchons de toutes sortes pour le nouveau carnaval. Prix convenant à tout le monde.
Mantes en fourrures, Circulaires garnies en fourrures, etc., etc., au
Peyser's American Fur Store
27—GRANDE RUE ST. LAURENT—27
2e magasin en fourrures en montant de la rue Craig.
88-1f

INDIENNES de MAGOG

Garanties durables et de couleurs indélébiles.

DESSINS ORDINAIRES, de fantaisie et NOUVEAUTES FRANÇAISES pour Costumes en rose, bleu pâle et autres nuances variées.
NOIRS D'IVOIRE FINI D'ALPACA,
NOIRS AVEC ENVERS GRIS,
NOIRS ET BLANCS,
TOUTES LES NUANCES des couleurs ordinaires,
(Qualité supérieure.)
INDIENNE A CHEMISE, nouveau dessin et de largeur variée.
EDINBURGH CHEVIOT, de forte texture, croise imprimé pour doublure de chaussures.
MAGOG TEXTILE & PRINT CO.
13 fev-1a

VETEMENTS D'HIVER

Avant d'acheter ailleurs, allez visiter le grand établissement du
Marchand-Tailleur,
DANS L'HOTEL BALMORAL,
M. V. GIROUARD,
Il a reçu ces jours derniers un assortiment complet de
MARCHANDISES D'HIVER,
Importées des meilleures fabriques FRANCAISES, ANGLAISES, ECOSSAISES et AMERICAINES.
Ouvrage sur commande une spécialité
Immense stock de Mercceries, tels que Corps Coleons, Chemises, Cravates, etc. Rappelez, vous l'adresse,
V. GIROUARD,
MARCHAND-TAILLEUR,
HOTEL BALMORAL, 1906 rue Notre-Dame
108-1fo

IL EST ARRIVE !

Le Champagne de la maison de [illegible] BESSERAT, le
CLOS ST. URBAIN,
Produit de l'abbaye de Binson, Extra-Sec. En vente chez les principaux Epiciers et Hoteliers,
SEULE AGENCE
CHAS. DEVIN,
714, RUE CRAIG, MONTREAL.
6 Dec. 6m

GOLDIE & McCULLOCH

MEDAILLE D'OR OBTENUE POUR

COFFRES-FORTS A L'EPREUVE DU FEU!
COFFRES-FORTS A L'EPREUVE DES VOLEURS
ONT OBTENUS LES PLUS HAUTS PRIX PARTOUT OU ILS ONT ETE MONTRES

Nous avons un lot à bon marché de Coffres-Forts de seconde main.
Plusieurs avec des boîtes à l'intérieur à l'épreuve des voleurs.

298 Rue St.-Jacquss

SEMAINE DU CARNAVAL

DU LUNDI MATIN AU SAMEDI SOIR.

REVOLUTION DANS LES PRIX

PANIQUE DANS LE COMMERCE.

Re-reduction des marchandises sèches pour cause d'écoulement obligatoire d'un stock trop considérable.

Entree libre des Magasins pour verifier l'authenticite du fait.

TOUTE OFFRE SERA PRISE EN CONSIDERATION.

Il faut quand même et à tout prix, que notre stock soit réduit de moitié c'est pourquoi nous nous imposons des sacrifices énormes.

Portes ouvertes de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

BOISSEAU FRERES,
235=RUE St. LAURENT=237
89-3f

FAITES USAGE DES
Savons Marbrés
ROUGE ET BLEU

La marbrure est la meilleure garantie de pureté, car tout savon contenant de la resine ou autre impureté, ne peut être marbré.

. BARSALOU & Cie
SEULS FABRICANTS.

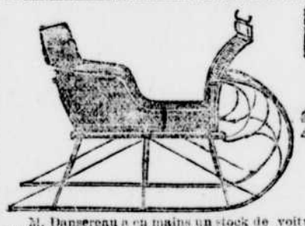

P. DANSEREAU,
— CARROSSIER —
219—RUE CRAIG—221
MONTREAL.

M. Dansereau a en mains un stock de voitures neuves de toutes sortes qu'il tient à la disposition du public, tels que :—Coupes—Voitures de Cochers—Voitures de Boulanger—Phaétons—Victorias—Buggies—Express à plano—Landaus—Voitures de Quebec—Omnibus—Charrettes—Voitures d'Hiver de toutes sortes.

M. Dansereau construit sur commande toutes sortes de voitures de famille, et fait une spécialité de réparations à bon marche. Il emploie les meilleurs ouvriers et les meilleurs matériaux. M. Dansereau est inventeur d'une nouvelle capote brevetée pour les voitures de famille et les voitures de place. Son invention a été reconnue comme la meilleure et il a obtenu les premiers prix et les diplômes pour chaque voiture aux expositions de 1881 et 1882.

P. DANSEREAU, 219 et 221 rue Craig, Montréal.

P. S.—Les roues fabriquées par M. Dansereau sont garanties et reconnues les meilleures qui soient fabriquées en Canada.
Voitures d'hiver et d'été de seconde main vendues à moitié prix. 27 Dec—6m

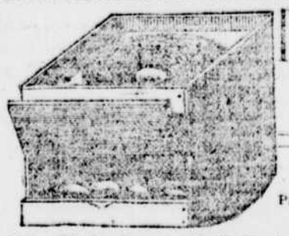

PONDEUSE AUTOMATIQUE
— ACHETEZ LA —
PONDEUSE AUTOMATIQUE
PRESERVEZ VOS ŒUFS D'ETRE MANGES PAR LES POULES, LES RATS, ETC.

Prix, 75cts chaque avec boite, telle que la vignette ci-dessus, ou 40cts le Nid seul.

Moulins a Tordre le Linge, Balais a Tapis, Couteaux, Cuillères et Fourchettes Argentées, &c.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

L. J. A. SURVEYER
1588, Rue Notre-Dame. 1588

Volailles, Gibiers, Œufs, Etc.

Tout ce qui est vendu est garanti. Conditions spéciales pour Hotels, Maisons de pension, Etc.
THOMAS DEERY
ETAL No 1, MARCHE BONSECOURS
TELEPHONE No 817.
27 Nov. 3m

CHARBON
DES
MINES SPRING HILL

Nouvellement extrait des mines, reçu tous les jours par chemin de fer.
Pour les prix, etc., s'adresser aux bureaux de la compagnie.
Cumberland Railway and Coal Co.
J. R. COVANS,
Secrétaire.
CHESTERFIELD CHAMBRES,
18 Rue St Alexis,
Montréal. j 12 mai 1a

CARNAVAL.

On s'attend que tous les citoyens feront un effort pour assurer le succès du Carnaval, et comme les costumes doivent être portés, le jour, durant la semaine du Carnaval, nous ferons appel à tous les Clubs de Raquettes, pour qu'ils voient à ce que leurs costumes, blancs ou de couleurs soient nettoyés convenablement, la surface bien cardée, les bords ou nervures rendus comme neufs et ayant cette apparence de nouveauté remarquée dans les habillements des nouveaux Tobogganes et autres Clubs.

Ceci peut-être fait par les Gold Medalist Dyers and Cleaners. L'ouvrage est, garanti, tel que représenté.

Des clubs de 10, 20, ou 40 habillements envoyés de suite, recevront un escompte de 15, 15, ou 20 par cent sur les prix réguliers pour habillement simple.

A cent au Palais de Glace—Dans le but d'encourager tous ceux qui prendront part à cette partie glorieuse de notre semaine du Carnaval, nous accorderons un escompte spécial durant une semaine après le Carnaval, de 25 par cent à tous ceux qui auront subi ou endommagé leur costume par le feu d'artifice ou torches, etc., en prenant part à l'attaque.

British American Dyeing Co.,
Bureaux—2125 rue Notre Dame, 221 McGill et 612 rue Ste. Catherine. 30-j 1e jan. 1888

SERVICE DES POSTES

FEVRIER 1887.

		DEPECHES	Fermées A.M.	Fermées P.M.
		Ontario et les Provinces et les Etats de l'Ouest		
9 15	9 30	(a) Ontario et Etats de l'Ouest, par G. T.	7 45	7 30
9 40	10 00	" par Pac. Can.	.....	6 45
9 40	10 00	Perth et Peterboro "	6 15	6 45
9 40	10 00	Pac. Can. Nord d'Ottawa, Pembroke, etc. (excepte samedi)	.....	6 45
9 40	.....	Pac. Can. Nord d'Ottawa à Pembroke, Port Arthur, le Manitoba, les Territoires du N.-O. et la Colombie Anglaise (dimanche excepté)	.....	6 45
.....	9 30	Ch. de fer Atlant. Can.	7 45	.....
.....	9 30	Ottawa, Alexandria, Glen Robertson, Greenfield et Maxville, par Ch. de fer Atlantique Can	7 45	4 00
		Québec et Provinces Maritimes		
.....	.....	Sorel, Berthier et Pont Batiscan, par vapeur	.....	.....
7 30	.....	Quebec, Berthier, Sorel Tr-Rivières et autres bureaux, desservis par le char-postal du Ch. de fer Rive Nord	6 45	.....
7 30	.....	(m) Quebec, par le chemin de fer	6 45	8 00
7 30	.....	(o) Townships de l'Est, Tr.-Rivières, Arthabaska et Rivière du Loup, par ch. de fer	.....	3 00
.....	1 00	(c) Ch. de fer Pacifique à Ottawa	6 15	.....
9 40	.....	du embranchement St-Lin et St-Jerome	.....	.....
9 40	10 00	do do St-Jerome	6 00	4 30
.....	.....	Laprairie, par vapeur	.....	.....
9 15	.....	Ch. de fer de Laprairie, Hemmingford, Huntingdon, Innocee, etc.	.....	2 15
7 30	12 45	Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Coaticook, etc.	6 45	8 00
10 15	.....	St. Hubert, St. Bruno, St. Basile	6 00	.....
7 30	.....	Ch. de fer d'Acton et Sorel	.....	3 00
9 15	.....	Clarenceville, Noyan, G. Ligne, Stottville, Larolle	.....	3 30
9 15	.....	Saint-Jean	7 30	3 20
9 15	.....	Stanbridge et Station Saint-Armand	7 30	3 20
9 15	.....	Saint-Jean, ch. de fer Vermont Junction	.....	3 20
9 15	.....	Ch. de fer Sheffard	.....	8 00
9 15	.....	Lacadie, St-Jacques le Mineur, St Athanase	.....	3 20
11 30	.....	Ch. de fer Sud-Est	.....	3 00
7 30	.....	N. Brunswick, N. Ecosse et l'Ile du P. E.	.....	8 00
		Terreneuve, exp. chaque jour sur Halifax.—Dépêches par char d'Halifax les 6 et 20 Decembre.		
		Dépêches Locales		
9 30	.....	Dorval, Valois, Pointe-Claire	.....	4 00
9 15	.....	Valleyfield	7 45	3 10
10 30	.....	Caughnawaga, Chateauguay, Beauharnois	6 00	.....
10 30	.....	Bonaventure, Contrecœur, Varenne et Verchères	.....	1 15
.....	1.6 00	Côte vaan-Antoine et N-Dame de Grâces	9 00	12
8 15	6 15	Hochelaga	11 45	5
9 15	5 30	Lachine	6 00	2
9 15	6 30	Longueuil	6 00	4
10 00	.....	Longue-Pointe, P.-aux-Trembles et Charlemagne	.....	1 45
10 00	12 15	Longue-Pointe	7 30	1 45
8 30	6 40	Pointe Saint-Charles et Saint-Gabriel	11 45	6 45
7 30	.....	Sorel, par ch. de fer	6 45	8 00
9 15	.....	Saint-Lambert	.....	2 15
9 15	12 30	Saint-Eustache	7 00	5 30
.....	12 30	Saint-Laurent, Saint-Martin, etc.	7 00	.....
10 15	5 30	Côte Saint-Paul et St-Henri de Montreal et Ste-Cunegonde	6 00	2 15
10 00	.....	Pont-Viau, Sault-au-Recollet et Bougie	.....	3 30
.....	5 45	Outremont	8 45	.....
9 15	7 00	Saint Jean-Baptiste de Montreal	7 00	4 46
9 15	7 00	Mile-End et Côteau-St-Louis, le matin seulement)	7 00	4 46
.....	2 15	Côte Visitation et Côte Saint-Michel, mardi, jeudi et samedi	.....	1 45
		Les correspondances enregistrées devront être déposées 15 minutes plus tôt.		
		Etats-Unis		
9 15	10 00	Cité et Etat de N-York et les Etats du Sud	7 30	7 00
9 15	.....	Troy, Albany, Rouse's Point	.....	3 30
.....	.....	Rouse's Point	.....	3 30
9 15	.....	Rouse's Point et Albany, char-postal	.....	3 30
9 15	10 00	Boston, Mass	7 30	7 00
9 15	.....	Les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine	.....	7 00
7 30	.....	Portland, Maine, et les Etats de la N.-Ang. (Boston excepté)	.....	8 00
9 15	9 30	Les Etats de l'Ouest et du Pacifique	7 45	7 30

les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, New-York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 3.30 heures p.m.

(A) Sacs pour Char-Postal ouverts jusqu'à 8.15 a.m. et 8.10 p.m.
(m) Sacs pour Char-Postal ouv. jusqu'à 9.15 p.m.
(c) do do 6.15 a.m.

GRANDE-BRETAGNE

Mardi 1—Par le Saale, ligne North German Lloyd, 3.30 p. m.
Mercredi, 2—par le Republic, ligne White Star, 3.30 p.m.
Jeudi 3—par le Sarnia, ligne Allan, 7.30 p.m.
Vendredi, 4—par l'Aurania, ligne Cunard, 3.30 p. m.
Lundi, 7—par l'Arizona, ligne Guion, 3.30 p.m.
Mardi, 8— par l'Aller, ligne North German Lloyd, 7.30 a.m.
Mercredi, 9 - par le Germanic, ligne White Star, 7.30 a.m.
Jeudi, 10—par le Peruvian, ligne Allan, 7.30 p.m.
Vendredi, 11— par le Servia, ligne Cunard, 7.30 a.m.
Mardi, 5— par l'Ems, ligne North German Lloyd, 4.30 p.m.
Mercredi, 16 — par l'Adriatic, ligne White Star, 3.30 p.m.
Jeudi, 17—par l'Oregon, ligne Dominion, 7.30 p.m.
Vendredi, 18—par le Werra, ligne North German Lloyd, 3.30 p.m.
Mardi, 22—par le Trave, ligne North German Lloyd, a 7.30 a.m.
Mercredi, 23—par le Britannic, ligne White Star, 7.30 a. m.
Jeudi 24—par le Sardinian, ligne Allan, à 7.30 p. m.
Vendredi, 25 — par l'Etruria, ligne Cunard 7.30 p.m.

DEPECHES LAISSANT NEW-YORK

1, 8, 15, 22—Pour l'Amerique Centrale, excepté le Guatemala et Costa Rica, et les ports du Pacifique Sud, via Aspinwall.
2—Pour la Jamaïque, Costa Rica et les E.U

DERNIERE EDITION

LE CARNAVAL

Le labyrinthe de la Place d'Armes est terminé et on est à en déblayer les abords.

La glissoire de la place Jacques Cartier sera complètement terminée aujourd'hui. On arrive à la plateforme par deux escaliers de 50 degrés chacun, chaque degré mesurant 18 pouces de largeur, avec un espace couvert au milieu pour monter les traineaux. La plateforme est à une hauteur de 24 pieds. La glissoire a 615 pieds de longueur et on a passé la herse sur le pont de glace sur une longueur de 1,000 pieds. Il y a six foyers électriques et 78 lampes de couleurs et lanternes, mais encore à mettre les décorations. Les armes de la ville au centre, celles du Dominion d'un côté et celles de la Province de Québec et d'Ontario de l'autre. Les armes des autres provinces seront placées de distance en distance, de chaque côté de la glissoire, avec des transparents, des inscriptions, etc.

Le Palais de glace est terminé. On a mis l'eau dans la section qui doit servir de patinoir et on se jouera le concours de "curling." La tour principale a 102 pieds de hauteur. Le meilleur endroit pour bien voir les beautés du palais est le coin sud-est de la place Dominion.

A la dernière séance du comité exécutif, sous la présidence de M. Augustin Grant on a pourvu aux derniers préparatifs à faire, et fait l'addition des divers rapports. La glissoire, tel qu'il annonce, sera ouverte officiellement par Son Excellence le Gouverneur-général, demain après-midi à 2 hrs.

M. T. Trimble a fait rapport de souscriptions par la Banque de Montréal, $50 par l'honorable J. J. C. Abbott, et d'autres souscriptions, ce qui réduit le déficit à $1,500.

M. J. D. Purcell a dit que les raquetteurs doivent s'assembler au parc Mont Royal, mercredi soir, pour de là venir à l'attaque du palais de glace.

Les dames et les messieurs en costume de raquetteur, appartenant ou non aux clubs, sont invités à prendre place sur l'arc des raquetteurs, pendant la grande promenade, jeudi.

M. F. Birks a annoncé que les visiteurs pourront obtenir aux hôtels et au bureau du Carnaval des insignes pour l'admission à toutes les glissoires.

M. R. White a exhibé de jolies cartes qui seront distribuées aux journalistes visiteurs ; elles portent les adresses des journalistes de cette ville et d'autres renseignements pour le carnaval.

M. D. L. Lockerby a été nommé juge pour les courses de la Pointe Saint-Charles.

M. Nolan Delisle dit qu'il a sur sa liste 2,000 logements. Des listes seront déposées à tous les hôtels, par districts.

Les raquetteurs du club National de Hull et 300 autres excursionnistes partiront de Hull jeudi pour venir au Carnaval.

Le représentant de l'*Express* de Buffalo, M. E. J. Fleury, est arrivé et logé au Balmoral.

50 raquetteurs du Columbia Snowshoe Club, de Saint-Paul, avec la fanfare du club, doivent arriver ce soir.

Le comité de réception de la Presse a fait ses derniers arrangements et a décidé de présenter aux journalistes visiteurs une carte-souvenir.

Grand bal au Forestry Hall, rue Saint-Jacques, ce soir, par l'association ouvrière Notre-Dame.

Les carriers du Coteau Saint-Louis seront accompagnés des pompiers de cette municipalité en uniforme.

La compagnie du Grand-Tronc a pris des mesures pour des trains extra, le soir, pour Lachine, Saint-Lambert, Longueuil et Saint-Jean.

On fait des arrangements pour un parti de carnaval à l'Athletic Club House, Côte-des-Neiges, pour jeudi, le 10, de 4 à 7 hrs p. m., en même temps que la course des raquetteurs.

Une dépêche privée de M. Erastus Wiman, de New-York, à M. Geo Iles, du Windsor, annonce que le gouverneur Hill, de New-York, n'a pas encore décidé s'il viendrait à Montréal, mais on croit qu'il y viendra. Il a, du reste, retenu la maison de Mme Utley, 858 rue Sherbrooke, pour quelques-uns des plus habiles caricaturistes des journaux de New-York.

Son Excellence le gouverneur-général et sa suite arriveront à la gare Bonaventure ce soir à 8,30 heures. Leurs Excellences seront accompagnées par lady Florence Stratfield, lord F. Hamilton, M. Hugo Erskine Weemyss, M. G. Anson, M. H. A. Pakenham et M. Oswald Streatfield. Une garde d'honneur les attendra à la gare.

Le même soir le gouverneur présidera à l'inauguration du palais de glace.

Mardi après-midi, à 3 heures, il y aura à l'hotel de ville présentation d'adresse par Son Honneur le maire et samedi le 12 courant aura lieu la première réception officielle à la résidence de Son Excellence.

—Le club de raquettes "National" et environ 300 excursionnistes de Hull partent jeudi prochain pour assister aux fêtes du carnaval à Montréal.

PROGRAMME OFFICIEL

LUNDI, 7 FEVRIER 1887.

Avant midi.—Les glissoires Lansdowne, Montreal, Parc, et Tuque Bleue, ouvertes à tous. Inauguration du chantier et du camp des chasseurs, sur le carré Victoria. Inauguration du labyrinthe de glace sur la Place d'Armes.

Après-midi.—Inauguration de la "Grande Glissoire du Carnaval," sur la place Jacques-Cartier, s'étendant du monument Nelson jusqu'à un mille sur le fleuve. Musique "five o'clock tea" au patinoir Victoria.

Soirée—Inauguration du Castel de glace. Illumination à la lumière électrique et feu d'artifice. Bal costumé au Crystal Rink. Partie de "Hockey" au Victoria. Illuminations de toutes les glissoires qui seront ouvertes aux visiteurs.

MARDI, 8 FÉVRIER.

Avant-midi—Toutes les glissoires ouvertes aux visiteurs. Commencement du grand concours de "curling" dans le Drill Shed.

Après-midi—Grandes courses sur la piste de la pointe Saint-Charles.

Soirée—Entrée gratuite à toutes les glissoires. Bal costumé au Victoria. Courses d'un, trois et cinq milles en patin, au Cristal Rink.

MERCREDI, 9 FÉVRIER.

Avant-midi—Toutes les glissoires ouvertes au public. Continuation du tournoi de "curling" à la salle d'exercice. Tournoi pour les patineurs au Victoria.

Après-midi—Continuation des courses à la Pointe Saint Charles.—Courses au tobogan, à la glissoire du Parc. Promenade du club des entrepreneurs à Saint-Vincent de Paul. "Five o'clock tea" et musique au Victoria.

Soirée.—Attaque et défense du palais de glace. Grand feu d'artifice à la fin du combat. Retraite aux flambeaux par les raquetteurs au parc de la Montagne. Danse en patin au Cristal Rink.

JEUDI, 10 FEVRIER.

Avant-midi.—Grand tournoi de Curling à la salle d'exercice. Musique au Victoria. Continuation du Curling au Thistle Caledonia et Montreal Rink.

Après-midi—Continuation du tournoi de Hockey à la Salle d'exercice. Courses sur la piste de la Pointe Saint Charles, pour la médaille d'or du Carnaval. Grande parade des voitures dans laquelle on verra un attelage de chiens esquimaux et des personnages masqués.

Soirée—Grand bal costumé au Victoria. Courses au Crystal Rink.
Courses et jeux à la Salle d'exercice.

VENDREDI—11 FÉVRIER.

Avant-midi.—Musique au Rond Victoria—Salle d'exercices — Grand tournoi de Hockey.

Après-midi. — Salles d'exercices—Grand tournoi de Hockey.

Soirée—Grand bal non costumé au Windsor.—Courses et jeux au Rond Victoria.—Mascarade aux Salles d'exercices.

SAMEDI—12 FEVRIER.

Avant-midi — Salle d'exercices, grand tournoi de Hockey.

Après-midi — Promenade du club Tandem, départ du square Dominion—Courses annuelles des clubs de raquetteurs de Montréal—Musique et Five Oclock Tea au Rond Victoria et grand tournoi aux Salle d'exercices.

Soirée—Grand tournoi de "hockey, aux Salles d'exercices—Dîner annuel et présentation des prix aux vainqueurs au Windsor—Mascarade au Rond Crystal—Grand feu d'artifices au palais de glace.

ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Samedi à trois heures les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal se réunissaient dans la salle ordinaire de leurs séances pour prendre le rapport du comité chargé de soumettre la liste des officiers à élire pour l'année 1887. Cette assemblée était la continuation de la séance du 2 février, présidée par l'echevin Grenier, à laquelle les règlements qui suivent avaient été adoptés.

Règlements de la Chambre de Commerce du district de Montréal, incorporée par Charte spéciale du Gouvernement.

I. La souscription annuelle est fixée à $3, payable d'avance.

II. Le conseil se compose de 27 membres.

III. Les assemblées du Conseil auront lieu tous les mercredis à 4 heures.

IV. Les assemblées-générales de la Chambre auront lieu le premier mercredi de chaque mois à 4 heures.

V. Il sera nommé par le Conseil douze commissions spéciales, chargées de faire rapport sur les questions de leur compétence, comme suit :

1o La banque et la finance.
2o Les traités de commerce et les tarifs.
3o Les règlements de douane et d'accise.
4o Les transports interieurs et maritimes.
5o Les industries manufacturières.
6o Les assurances, feu, vie, accidents, maritime.
7o Les nouveautés et l'article de Paris.
8o Les vins, epiceries, salaisons.
9o Les fers et la quincaillerie.
10o Les bois bruts et ouvrés.
11o Les importations et exportations.
12o Les travaux de construction.

VI. Le conseil nommera parmi les membres, un ou plusieurs rapporteurs délégués, chargés de rédiger les rapports de ses délibérations, ainsi que les rapports des commissions spéciales, pour les présenter aux assemblées générales de la Chambre.

VII. Les noms des personnes qui veulent être admises membres de cette Chambre, doivent être affichés, pendant huit jours, avant l'assemblée générale à laquelle elles seront proposées.

VIII. L'ordre du jour des assemblées de la Chambre du Conseil sera comme suit :

1o Lecture et adoption du rapport de la dernière séance.
2o Rapport des commissions et autres communications à recevoir et sur lesquels il sera procédé.
3o Résolutions.

IX. Le secrétaire est chargé du recouvrement de toutes les créances de la Chambre. Il déposera toutes les sommes reçues au crédit de la Chambre dans une banque incorporée et paiera toutes les dépenses, autorisées et contrôlées par le conseil, au moyen de chèques à ordre, signés par le secrétaire et contresignés par le président. A la première assemblée de chaque mois, le secrétaire soumettra un état financier de la Chambre.

Au nombre des personnes présentes, étaient MM. Thibaudeau, Grenier, Hamelin, Vallée, Dufresne, Jeremie Perrault, Quintal, Hebert, Piché, Laviolette, Parizeau, Saint Charles, Bosse, Allard, Contant, J. X. Perrault, Tourville, Letang, Cotieux, Prevost, Bousquet, Garand, Dubois, Brosseau, Morin, Mathieu, Racine, Parent, Beulac, Frechon, Pratte, Lanciot, Beauchemin, Lefort, Girard, Madore, Durocher, Desmarteau, Gagnon, Simard, Surveyer, De Tonnancour, Belanger, Robert, Larivé, Mailloux, Chartrand, Demers, Mercier, Delcourt, Davelny, Beauchamp, Goudrau, Daigle, Beauvais, Courtemanche et autres.

L'honorable sénateur Thibaudeau, ayant été appelé à la présidence, expliqua le but de l'assemblée.

M. J. X. Perrault présenta alors le rapport du comité et proposa son adoption qui fut votée à l'unanimité.

Rapport du comité spécial nommé pour préparer la liste des membres du conseil des arbitres et des officiers de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Votre comité a l'honneur de faire rapport comme suit :

Président, M. Grenier, président de la Banque du Peuple.

Vice-président, M. Dufresne, J. N.

Membres—MM. Grenier, président de la Banque du Peuple, Hamelin, directeur de la Banque Jacques Cartier, Vallée, caissier de la Banque Nationale.

Nouveautés—MM. Thibaudeau, sénateur Perrault Jeremie, Dupuis, de Dupuis et frères, Boisseau L. de Boisseau et frères.

Epiceries—Lefrançois de Gaucher et Telmosse, Quintal de Quintal et fils, Dufresne de Dufresne et Mongenais.

Fer—Hebert de L. A. Hébert, Piché, Fabre.

Faience—Dumont, Laviolette, Cassidy et Compagnie.

Bois—Parizeau.

Grains et Provisions—Saint-Charles.

Assurances—Bossé Chs. Inspecteur.

Navigation fluviale—Capitaine Labelle, N et O.

Navigation maritime — Boivin, agent Compagnie transatlantique.

Finance—Forget, agent de change.

Ornements d'Eglise—Frechon, secrétaire chambre française.

Industries Agricoles—Perrault, agriculteur.

Constructions — Allard, président de l'Association des Entrepreneurs.

Presse—Shallow, propriétaire du "Moniteur du Commerce."

Pharmacie—Content de Picault et Cie.

ARBITRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE

1 MM. Alphonse Leclaire.
2 Jos. Barsalou.
3 E. A. Genereux.
4 Sims Provost.
5 Louis Tourville.
6 P. P. Martin.
7 A. de Martigny.
8 A. Desjardins.
9 Chs. Lacaille.
10 J. A. Gravel.
11 Cadieux de la Maison Cadieux et Derome.
12 J. X. Perrault.

Les propositions qui suivent furent adoptées à l'unanimité.

L'echevin Grenier est ensuite conduit au fauteuil présidentiel par le sénateur Thibaudeau et M. Allard qui lui administrent le serment d'office, exigé par la loi, au milieu des acclamations de l'assemblée. Après des remerciements de la part de M. Grenier pour l'honneur qui lui était fait.

Proposé par A. S. Hamelin, appuyé par Gustave Piché: Que cette chambre fait appel au concours de tous les hommes d'affaires du district de Montréal, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, sans distinction de parti politique, afin de lui permettre de traiter avec autorité, toutes les questions se rattachant au commerce et à l'industrie et d'exercer auprès des autorités gouvernementales et autres, l'influence nécessaire à une solution favorable et immédiate.

Proposé par M. J Contant, appuyé par M. F D Sullivan : Que la proposition des MM. Parent frères de mettre leur magnifiques bureaux à la disposition de cette chambre pendant toute l'année 1887 et sans rémunération soit pour les assemblées générales ou de comité, soit comme salle de réunion quotidienne, doit être acceptée et que des remerciements soient votés à ces messieurs pour leur généreux concours.

Proposé par M. J Contant, appuyé par M. D C Brosseau : Que les membres de cette Chambre désireux de se rencontrer pour la transaction de leurs affaires commerciales, se réunissent, tous les jours, de midi à une heure, dans les bureaux de cette chambre et qu'une salle de lecture et de renseignements soit immédiatement organisée en rapport avec ces réunions quotidiennes.

Proposé par M. J. X. Perrault, appuyé par M. D. Parisean, que cette chambre tout en adoptant comme organe officiel de ses délibérations, le *Moniteur du Commerce*, que tous les membres voudront bien recevoir pour se tenir au courant de ses opérations, compte aussi sur le bon vouloir de la presse de la province pour la publication des rapports de ses assemblées et pour l'envoi des journaux à sa salle de lecture.

Proposé par M. A. Girard, appuyé par M. Jules Gondron, que la chambre de commerce du district de Montréal concourt entièrement dans la demande qui a été faite au gouvernement fédéral de réduire à 2 cents par tonneau le droit de passage des grains sur les canaux du Saint-Laurent et donne son entier concours à la requête qui a été transmise à ce sujet à Son Excellence le gouverneur-général par la chambre de commerce de Montréal

Proposé par M. Hamelin, appuyé par M. J. B. Piché, que la chambre de commerce du district de Montréal est de plus en plus convaincue que les manufactures doivent être maintenues de manière à faire honneur aux engagements du gouvernement vis-à-vis des manufacturiers de bonne foi et à rendre l'immigration au milieu de nos chasses ouvertes et la prospérité dans toute la Confédération.

Proposé par M. Louis Allard, appuyé par M. C. A. Vallée : Que cette chambre considère la grande voie du Saint Laurent de l'Atlantique aux grands lacs comme l'artère principale de notre commerce et que les travaux de dragage et de canalisation exigés pour son complet développement doivent être mis à la charge du trésor fédéral de manière à conserver à la ville de Montréal sa suprématie comme port de navigation intérieure et transatlantique.

Proposé par M. L. E. Morin, jr, appuyé par M. D. C. Brosseau :

Que la Chambre de Commerce du district de Montréal condamnant de la manière la plus complète l'espionnage organisé et les règlements de douane vexatoires qui ont eu pour résultat de mettre en suspicion les opérations commerciales de nos négociants les plus humbles et que cette résolution soit adressée à l'honorable ministre des douanes, avec prière de les modifier et de régler au plus tôt et d'une manière définitive les réclamations existantes.

Proposé par M. Vallée, appuyé par M. Contant :

Que des remerciements soient votés à M. J. X. Perrault, pour l'habileté, l'énergie et le zèle qu'il a déployés dans la création de cette chambre et que le président soit prié de les lui transmettre avec l'impression de notre reconnaissance.

La Chambre s'ajourne alors jusqu'au premier mercredi de mars prochain, après une séance des plus intéressantes et qui augure bien de son avenir.

Funérailles de M. N. Renaud. Z. P. C

Samedi avaient lieu les funérailles de l'ancien zouave Nap. Renaud.

La chambre où reposait notre camarade était très artistiquement tendue de draperies jaunes et blanches. Un cartel a la tête donnait ses initiales A. R., et la devise : *Aime Dieu et va son chemin.* Deux drapeaux, l'un pontifical, et l'autre fleurdelysé, étaient drapés à ses côtés. Une petite chapelle avec les emblèmes religieux complétaient avec goût et esprit religieux la décoration de la chambre. Diverses cartouches rappelaient le service pour lequel, jeune encore, Renaud avait offert sa vie et dont il a su faire un généreux sacrifice ces jours-ci.

Le corps était revêtu du vieil uniforme du regiment.

Vers huit heures, la salle d'attente se remplissait d'un nombre considérable de camarades, d'amis, vieux et jeunes, parmi lesquels nous avons remarqué Sir Hector Langevin et M. le sherif Chauveau ainsi qu'un grand nombre de notables marchands qui venaient saluer une dernière fois le fils d'un de leurs anciens confrères. Bien près de 40 zouaves se rangeront à la suite du corbillard.

Les porteurs étaient MM. Fréchon et N. Pratte deux vieux amis et MM. C. O. Vallée, Gervais, Hurtubise et Larocque, quatre camarades.

Au Gesu, le R. P. Recteur fit la levée du corps. La messe fut dite par les RR. PP. Garceau et Lemire-deux anciens zouaves) et le Père Champagne. Les sept enfants de chœur (cérémoniaire, thuriféraire et acolytes) étaient tous des enfants d'anciens zouaves. Un chœur composé d'excellents choristes était à l'orgue.

L'absoute fut donnée par le R. P. Garceau, le R. P. Hamon assistant.

Le cercueil couvert de fleurs, d'un drapeau pontifical et du képi de notre camarade fut alors acheminé vers le champ des morts et déposé dans le caveau de la famille Renaud.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, par M. le sénateur Trudel, son beau-frère, et ses enfants.

Les zouaves pontificaux canadiens ont perdu l'un des meilleurs d'entr'eux ; ils ne doivent donc pas l'oublier dans leurs prières.—*R. I. P.*

L.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Nominations

OTTAWA, 6—La *Gazette du Canada* contient les nominations suivantes :

Samuel Sanderson, du township Weymouth, dans le comté de Digby, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, écr ; sous-percepteur dans les douanes de Sa Majesté.

Prudent A. Babin, d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, dans la province du Nouveau Brunswick, écr., percepteur dans les douanes de Sa Majesté pour ports extérieurs.

Société de Colonisation

OTTAWA, 6— L'assemblée annuelle des membres de la société de colonisation du lac Temiskamingue, a eu lieu avant-hier, à l'archevêché, Mgr Duhamel et Mgr Lorrain étaient présents ainsi que les RR. PP. Gendreau, Campeau et Plantin, et MM. Desjardins, Campeau, Olivier, Rivet, Dubay, Casault, Dumais, Turgeon, Graville, etc.

On a décidé d'imprimer les différents rapports. Le Père Gendreau s'est déclaré satisfait de l'entrevue qu'il a eue avec le commissaire des terres de la Couronne à Québec et que la coupe des billots sur les terres de la compagnie avait été arrêtée et les affaires réglées.

La société a, en ce moment, 20 hommes qui travaillent au défrichement des terres de la Compagnie pour ceux qui désirent s'établir. Les élections des officiers ont eu lieu à la même assemblée, les RR. PP. Gendreau et Poitras ont été élus directeurs, ainsi que MM. Campeau, Laperriere, Rivet, Dulay et Casault. Le R. P. Gendreau est le nouveau président et M. R. E. Campeau, vice président.

SECRET No 14 DE GEO. TUCKER
Poudre de Tucker pour toutes sortes de Vers.

—Les gardes du palais archiépiscopal assisteront, en grand uniforme, à la réception de Mgr Fabre, ce soir.

Les préparations de Mme Desmarais et Lacroix, sont infaillibles pour la guérison du rhûle et de toutes les sortes de maladies de peau. Et lors de la guérison de ces maladies vous en voyez les preuves à l'extérieur, car nous ne faisons pas rentrer ces maladies, mais nous les faisons sortir. Nos onguents et cataplasmes sont excellents pour tous les maux de jambes, telles que jambe de lait, ulcères, etc. Portez attention a nos certificats qui paraîtront le mercredi et samedi de chaque semaine.—363 Rue Mignonne. —88-jno

SECRET No. 16 DE GEO. TUCKER
Est un spécifique contre les maladies qui proviennent des erreurs du jeune âge, manque de Vitalité resultant d'abus, Debilité Nervense et Physique, et toutes les misères inédites qui resultent d'indiscrétion ou d'excès, etc.

SAVON "GILT EDGE" —DE— STRACHAN

JOHN H. R. MOLSON & FRERES
Distillateurs de BIERE et PORTER
286—Rue Ste. Marie—286
MONTREAL
Ont constamment en mains les différentes especes de
BIERE et PORTER
EN FUTES et en BOUTEILLES
Les familles reçoivent régulièrement leurs commandes.
Ordres reçus par l'téléphone.
Mr. WATSON, 76 Ruelle Fortification embouteille notre biere et notre porter et est autorisé à se servir de nos étiquettes 85—1a

COLONNE CARSLEY.

Lundi, 7 Fev. 1887

MANTEAUX MANTEAUX
MANTEAUX MANTEAUX
MANTEAUX MANTEAUX

DOLMANS en Peluche noire DOLMANS
DOLMANS en Velours noir DOLMANS
DOLMANS en Sicilienne noire DOLMANS
DOLMANS en Kyrle noire DOLMANS
DOLMANS en Frise noire DOLMANS
DOLMANS en Boucle noir DOLMANS
DOLMANS en Ottoman noir DOLMANS
DOLMANS en Dragonal noir DOLMANS
DOLMANS en Beaver noir DOLMANS

Dolmans de toutes sortes de materiaux à bas prix

S. CARSLEY

ULSTERS! ULSTERS!

Ulsters en drap bouclé
Ulsters en drap Astrakan,
Ulsters en drap Zigzag,
Ulsters en drap Ottoman,
Ulsters en drap Stockinette,
Ulsters en Jersey.

Ulsters de toutes sortes de tweeds, épais, et convenables pour l'hiver.

S. CARSLEY.

GILETS! GILETS!

Gilets en Jersey uni,
Gilets en Stockinette bourré,
Gilets en Astrakan.
Gilets en Bouclé.
Gilets en Diagonal,
Gilets en Ottoman

On vient de recevoir un assortiment de Gilets de toutes descriptions aux plus bas prix.

S. CARSLEY

VETEMENTS en Couvertes pour demoiselles
VETEMENTS en Couvertes pour demoiselles
VETEMENTS en Couvertes pour demoiselles

L'assortiment le plus considérable en couvertes pour demoiselles.

S. CARSLEY

Le meilleur assortiment pour habillements en couverte peut être vu chez

S. CARSLEY

Pardessus en couvertes pour enfants
Pardessus en couvertes pour enfants
Pardessus en couvertes pour enfants

Habillements en couvertes de toutes sortes, des patrons les plus nouveaux, aux plus bas prix.

S. CARSLEY

PLUMES PLUMES
PLUMES PLUMES
PLUMES PLUMES

Pompons nouveaux
Aigrettes nouvelles
Plumes nouvelles
Ornements de chapeaux
Nuances Nouvelles
Nuances Nouvelles
Nuances Nouvelles
Patrons Nouveaux
Patrons Nouveaux
Patrons Nouveaux

Un assortiment complet de plumes, à prix extrêmement bas chez

S. CARSLEY

FLEURS
FLEURS
FLEURS

L'assortiment le plus complet de fleurs pour soirees, des nuances les plus à la mode chez

S. CARSLEY

LE MOCCASIN POUR CLUBS
LE MOCCASIN POUR CLUBS
LE MOCCASIN POUR CLUBS
LE MOCCASIN POUR CLUBS

Le Moccasin pour clubs peut maintenant être obtenu à Montreal chez

S. CARSLEY.

A PROPOS DE BROOKS!
A PROPOS DE BROOKS!
A PROPOS DE BROOKS!

Si vous désirez la meilleure qualité possible de fil en bobine, à six brins, pour usage à la main ou à machine, demandez celui de JONAS BROOKS et voyez si le nom de "Jonas Brooks Bros," se trouve sur chaque bobine, car aucun n'est veritable sans le nom.

En vente dans tout le Dominion par les marchands de nouveautés de premiere classe, et devient de plus en plus populaire chaque jour.

S. CARSLEY

S. CARSLEY,

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

DISSOLUTION DE SOCIETE

LA SOCIETE LESAGE & LESAGE ETANT DISSOUTE

l'un des associés, M. Adélard Lesage, informe ses pratiques et le public qu'il fait maintenant partie de la maison C. Filiatrault, l'établissement si avantageusement connu comme tenant l'assortiment le plus complet et le plus varié et à des prix qui conviennent à toutes les bourses,

Tailleurs et modistes de premières capacités, attachés à l'établissement.

Le seul magasin sur la rue Saint Laurent qui fait un commerce spécial de tapis, prélarts, etc., et vu les grandes demandes de ces départements, ces messieurs feront construire sous peu une allonge à leur magasin de 50 pieds, expressément pour ce commerce.

Toujours à l'enseigne de la boule bleue et des gros ciseaux.

C. FILIATRAUT & CIE.

C. FILIATRAULT, }
A. LESAGE, } 87-1f

AVIS

La Corporation de la ville St Jérôme, Conformément à un de ses règlements portant le No 122, desire effectuer un emprunt de $20,000, remboursable en vingt ans, en payant semi-annuellement interêt de six pour cent par année, et en sus Quatre pour cent d'amortissement par année ; et à cet effet des soumissions seront reçues jusqu'au vingt de février courant.

E. MARCHAND, Sec. Trés.

St Jérôme 1er Février, 1887. 85—1jf

FRANCIS BRUNET,
50—Place Jacques-Cartier—52

VENTILATION!
APPAREILS SANITAIRES
APPAREILS A GAZ
APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR
Haute et basse pression.

M. FRANCIS BRUNET s'occupe aussi de travaux de tout genre, en Fer, Fonte, Cuivre et Bronze. 5 Mai-1a

LISSES EN ACIER

Eclisses, Boulons et Noix,
Chevilles en fer, et
Approvisionnement general pour les Chemins de fer.
Plaques en fer et en Acier Colonnes Angles, Soliveaux,
—MANUFACTURIERS DE—
CABLES metalliques pour tous travaux
INGERSOLL ROCK DRILL CO. OF CANADA
Forets à miner, Machine a comprimer l'air, Ascenseurs mus par la vapeur, Bouilloires et autres machines a l'usage du mineur
COOPER, FAIRMAN & CO.,
44 Rue Foundling, Montreal
mai 163-1a

HARDY & VIOLLETTI,

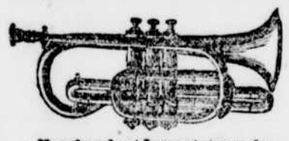

—Marchands et Importateurs de—
MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS
SEULS AGENTS AU CANADA DE LA CELEBRE MAISON
C. MAHILLON, de Londres et Bruxelles,
Fournisseurs des Armées et des Conservatoires
PUBLICATIONS MUSICALES pour Piano, Orchestre de Symphonie, Harmonie et Fanfare, Méthodes, Solos pour différents instruments, etc., etc.
13—RUE GOSFORD—13
MONTREAL.
Mons. Violletti se chargera des reparations de tous genres. Catalogues adresses sur demande 11 juin-1a

UNE VILLE EN FETE

Adieu les soucis, Vive le Carnaval!

De concert avec nos concitoyens nous désirons un Carnaval. L'esprit de la chose est dans l'air et est décidément contagieux. Notre devoir, cependant, est plutôt de nous efforcer à rendre les autres heureux que de faire notre bonheur, et à cette fin nous tenons une

Exposition gratis de beaux ameublements

et nous invitons cordialement les acheteurs et leurs épouses.

Cette exposition doit demeurer ouverte non seulement pendant le Carnaval mais tout le mois de février, et contiendra ce charmantillons d'ameublement artistique de haute merite, tel que par exemple des ameublements de salon et de chambre à coucher, chaises, divans, chaises de coin et de fenêtre de 3, 5, 6 et 7 pieds, toutes couvertes de la meilleure manière avec les plus riches étoffes violettes ou olive, bleu, crème, avec couvertures en peluche de soie de la meilleure qualité que l'on puisse trouver en Europe.

Nous croyons que sous le rapport du style et de l'exécution ces articles ne sont pas surpassés ici.

L'assortiment comprend de plus un choix très complet d'ameublements rouges et en Rattan, et ameublements de bibliothèque, de chambre à coucher et salle à manger de $35 à $300, et n'est pas surpassé en richesse.

ILS S'EN VONT

Depuis le 15 janvier dernier, nous annonçons une réduction de 25 à 50 pour cent sur tout le lot que nous avons en main depuis un an, et le public sait qu'il peut compter sur notre parole et il doit profiter de ces grands avantages.

Le résultat a été

Une vente vraiment écrasante

qui promet de faire disparaître tous nos articles à une date prochaine. Il y a encore, cependant, un magnifique choix et ceux qui désirent acheter tout les

PRESENTS DU CARNAVAL

ne devront pas laisser échapper cette occasion.

Cette vente sans réserve était nécessaire afin de faire de la place pour nos

Nouvelles Marchandises du Printemps,

car bien que notre magasin soit grand il ne pourrait contenir tant de marchandises. Ce nouveau stock doit éclipser tous les genres précédents en fait de style, beauté, et excellence générale et nous serons fiers de l'annoncer quand tout sera prêt et quand toutes les améliorations dans notre magasin seront complètes.

Dans cet espoir nous attirons l'attention sur l'exposition gratis mentionnée plus haut et sur la grande vente maintenant en marche, étant certains que "l'ancienne et digne" maison est toujours dans le même champ de concurrence et qu'elle offre des solides avantages que l'on ne peut trouver ailleurs.

OWEN McGARVEY & FILS,
Nos. 1849, 1851 et 1853,
Rue Notre-Dame, coin de la rue McGill.
P. S. Un élevateur conduit à tous les étages du magasin. 80—3f

CHARBON ET BOIS
T. F. MOORE & CIE.,

Charbon à poele	$6.50	Erable	$6.00 par corde
Chesnut	$6.25	Merisier	$5.50
Egg	$6.00	Epinette rouge	$5.00
Charbon écossais	$5.50	Bois mele	$4.50
Sciure de charbon dur	$1.00	Rognures de bois	$1.00 par voyage
Sciure de charbon mou	$1.00	Bois scié et fendu	$1.25 par voyage.

Livré aux acheteurs et mis en hangars. Tout charbon garanti et exempt de poussière.

Les acheteurs ayant besoin de petites quantités, ont intérêt à nous donner leur commande, vu que nous leur vendrons du charbon dur, 35c par 100 lbs, ou quatre minots pour $1.00, charbon mou, 30c par 100 lbs, ou six minots pour $1.00, presque aussi bon marché qu'à la tonne. Charbon de Gaz $1.25 le voyage.

Aussi charbon de forge et charbon de bois.

Bureau 415 rue Mignonne coin de la rue Jacques Cartier.

2 Déc 6m

CHARPENTE en Pin, Epinette Rouge Etc. Etc.
CEDRE rond, fendu et Poteaux sciés,
BOIS DE SCIAGE en Pin, Epinette, Bois franc etc. Le tout offert à bon marché par
D. PARIZEAU,
Coin des rues Craig et St Denis, en face du Carré Viger, et No 514 rue Lagauchetiere.
1av. 1a 138

BOIS DE SERVICE

Les soussignés qui font une spécialité des bois de service de première qualité ont actuellement en main une quantité considerable de
BOIS DURS ET MOUS
PINS, MADRIERS, PLANCHES,
BOIS DE CHARPENTE, ETC.
Prix très raisonnables.
JOS. ROBERT & FILS,
1077 RUE NOTRE-DAME EST,
1av. 87 Coin de la rue St Ignace, Montréal

BOIS DE SCIAGE
T. PREFONTAINE,
Coin rues Vinet et Canal, Ste Cunegonde
Tient toujours en mains un grand assortiment de toute sorte de bois brut et préparé, cadres, plinthes, moulures, "clapboard," bardeaux, etc., etc., à des prix défiant toute compétition.
Un moulin avec l'outillage le plus perfectionné fait partie de l'établissement.
26 mai 181-1a

Grand Assortiment de Bois de Sciage
CHEZ
A. HURTEAU & FRERE
No. 92—RUE SANGUINET—No. 92
L'assortiment se compose d'une grande quantité des sortes de bois suivant, savoir:
PIN BLANC, 1re, 2e et 3e qualité de 1, 1¼, 1½ pouces d'épaisseur.
PIN ROUGE, 1re, 2e et 3e qualité, de 1, 1¼, 1½ et 3 pouces d'épaisseur.
EPINETTE BLANCHE, bois marchand, 1 quarrées, de 1, 1¼, 1½ et 3 pouces d'épaisseur.
PRUCHE marchande de 1, 2 et 3 pouces d'épaisseur.
LATTES, Bardeau, Pruche, Cèdre, Pin de 1ère, 2e et 3e qualité.
Aussi un stock complet de toutes les qualités et d'épaisseurs de bois préparé aux désirs des acheteurs. Toutes commandes de charpente de Pruche, Epinette et Pin executées avec promptitude et à des prix défiant toute concurrence.
11 Nov 87.

AT HOME
CARTES DE PROGRAMME
—ET—
D'INVITATIONS,
COULEUR DE PECHE ET ROSE, AVEC BEAUX GLANDS EN SOIE ET CRAYONS,
—CHEZ—
GEORGE BISHOP,
167——Rue St Jacques——169
10 Dec. MONTREAL. j 1e jan'88

RELIURE
Commerciale et de Gout
Reglage, Perforage, Numérotage, Etc,
Exécutés avec soin, Promptitude et bas prix, chez
J. N. LAMARCHE
RELIEUR,
No 17 rue Ste Thérèse, entre les rue St Gabriel et St Vincent, Montréal.
1 sept, 1 an.

MUSIQUE NOUVELLE
—: o :—
o— CHANT DU CLUB —o
"LE TRAPPEUR,"
Paroles de REMI TREMBLAY, musique en partie par CALIXA LAVALLEE, avec l'ecusson du Club.
PRIX FRANCO.....25 CTS
FLAVIEN J. GRANGER,
1699 Rue Notre-Dame,
MONTREAL. 170—jno

GRAND ASSORTIMENT
D'ARTICLES CONVENABLES
—POUR—
PRESENTS DU JOUR DE L'AN
—:o:—
LE CALANDRIER FRANCAIS
Avec des extraits des meilleurs Auteurs français.
MORTON, PHILLIPS & BULMER,
PAPETIERS, FABRICANTS DE LIVRES BLANCS ET IMPRIMEURS,
1755-1757 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

MARBRERIE CANADIENNE
Autels et Fonds-Baptismaux

Granit, Marbre et Pierres funéraires de toutes sortes
Monuments et Pierres Tumulaires
Devants de Cheminée en tous genres
Correlege en marbre et Mosaique,
Tables pour Plombiers
Tables pour Meubliers
Etc., Etc.
Etc., Etc.
CINTRAT & McNEIL,
Marbriers-Sculpteurs,
205, Rue de la Montagne, coin de la Rue Osborne,
MONTREAL.
A. E. CINTRAT, Ex-associé et directeur des Ateliers de C. A. Mackenzie et Cie.
J. McNEIL, Ex-associé de McNeil et Flanagan.
10 août-1a

GAZ D'ECLAIRAGE
Hydraulique a BON MARCHE.
Le meilleur générateur d'portatif de GAZ du monde entier. Allez examiner et voir fonctionner la Machine chez
FENWICK & SCLATER,
231, RUE DES COMMISSAIRES, Montréal
N. Tripp, agent.
22 ja-3m

VENTES PAR ENCAN
PAR PARENT FRERES,
VENTE PAR ENCAN
—LE—
MARDI, 8 FEV. COURANT,
—DANS NOS SALLES—
No. 46 Rue St Jacques
Nos 1113, 1115, 1117 et 1119 Rue Notre-Dame.
Coin Nord-Est de la

EXTRA

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL—The New Arcadia.

LE CARNAVAL

Ouverture de la Fête de l'Hiver

Arrivée des visiteurs

Descriptions et détails

C'est aujourd'hui que commence le carnaval de 1887, et tout fait esperer un succes sans precedent.

Le comité d'organisation a fait tous ses efforts pour être prêt à temps et y a reussi. Par surcroit de bonheur, le soleil s'est levé ce matin brillant et doré, le ciel est bleu, la température assez douce et tout semble réuni pour nous promettre une magnifique semaine.

Les trains arrivent à chaque instant et jettent sur le quai une foule de voyageurs venant de tous les points du Canada et des Etats-Unis. Tout le monde est affaire dans les grands et petits hôtels et la ville entiere a pris un air de fête.

L'endroit le plus visité est le Square Dominion où s'éleve le magnifique palais de glace.

Ainsi que les étrangers qui ont déjà assisté à nos grandes fêtes d'hiver, le palais est cette année beaucoup plus grand, plus spacieux et plus imposant que les autres années. Il contient un espace reservé au feu de hockey.

Les tours ont été baptisées des noms de Lansdowne, Lorne et Dufferin.

Dans la tour centrale une grande salle a été transformée en exposition des produits du Nord-Ouest; cette exposition a été installée par les soins de la compagnie du Pacifique.

Le palais du Froid, éclairé à la lumière électrique, prend des proportions gigantesques et l'effet en est des plus fantastique.

L'inauguration officielle aura lieu ce soir.

Les préparatifs faits pour la grande fête de mercredi sont terminés et ce sera certainement un spectacle féerique de voir l'attaque du château par 2,000 raqueteurs. Un canon Gatling a été placé à l'intérieur et mêlera sa grande voix aux milliers de détonations des fusées et des pétards.

Les raquetteurs descendront du parc par la rue Peel, sous la protection du tir d'une batterie de campagne qui sera placée en bataille au sommet de la montagne.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Son Excellence le Gouverneur-Général le Marquis de Lansdowne et la Marquise de Lansdowne, accompagnés de Lady Florence Streatfield, Lord F. Hamilton, M. Hugo, Earkine Wernyas, Hon. T. Anson, M. H. A. Pakenham et M. Oswald Streatfield, arriveront ce soir à huit heures et demie. Ils seront reçus par une garde d'honneur, composée de 100 hommes de l'Artillerie de Garnison commandée par le capitaine Lane.

Leurs excellences seront saluées par le comité de réception et une adresse leur sera presentée par Son Honneur le Maire Beaugrand.

Les visiteurs monteront ensuite en voiture et seront escortés jusqu'au Palais de Glace par un peloton de cavalerie sous le commandement du capitaine McArthur.

Leurs Excellences se rendront ensuite à la residence de M. Baumgarten, rue McTavish, qu'elles habiteront pendant leur sejour à Montreal.

Demain, à trois heures de l'apres-midi, réception à l'hôtel de ville.

A quatre heures aura lieu l'inauguration de la glissoire Jacques-Cartier et du labyrinthe.

Les différents bataillons de la ville fourniront une garde d'honneur chacun leur tour pendant le sejour du gouverneur-général.

L'ARC DES RAQUETTEURS.

L'arc érigé au coin des rues Saint-Jacques et McGill presente un très beau coup-d'œil.

Le dessin en est très gracieux, et vu de la rue Saint-Jacques surtout le soir, éclairé par la lumiere électrique, l'effet produit est bien rendu. Les faisceaux de drapeaux, de raquettes et de traines sauvages sont artistiquement disposés.

Cet arc se compose d'une tour centrale, à laquelle se rattachent quatre petits bastions.

Entre les crénaux se tiendront debout des raquetteurs dont les costumes voyants se detacheront sur le fond sombre des branches de sapin.

Au-dessus de chacune des tours flottent des drapeaux de différentes nationalités qui donnent un air de gaieté à toute la construction.

Sur chacune des quatre faces est suspendue l'inscription en grosses lettres : "Welcome!"

Des craintes ont été exprimées au sujet de la solidité de l'arc, mais M. Duniop, l'architecte et M. Paton, le constructeur, assurent qu'on n'a à redouter aucun accident.

LES GLISSOIRES.

Les abords de la grande glissoire de la place Jacques-Cartier, sont constamment encombrés de curieux qui viennent examiner cette grande construction.

Tout est terminé et on n'attend plus que l'ordre de l'ouvrir au public.

La plate-forme est très élégamment décorée de drapeaux français, américains et anglais.

De distance en distance sont placés des écussons aux armes de la ville et portant la devise de Montréal : "In concordia Salus."

Le sommet de la glissoire est élevé de 96 pieds au-dessus du niveau total et sa longueur depuis la plate-forme jusqu'à la glace est de 648 pieds, mais la vitesse acquise entraînera les tobogzan à environ mille pieds plus loin.

Il y a trois voies séparées.

Six lampes électriques et soixante-dix lampes coloriées éclaireront la glissoire.

Toutes les mesures ont été prises pour que l'ordre le plus parfait ne cesse de régner partout.

On trouvera à toute heure du thé et du café chaud à l'Hotel Richelieu.

Ainsi que nous venons de le dire l'inauguration officielle n'aura lieu que demain, mais sur la demande d'un grand nombre de personnes, le comité s'est décidé à ouvrir la glissoire aujourd'hui à trois heures.

Il y aura foule ce soir.

Toutes les glissoires des clubs, y compris celle de la place Jacques-Cartier, sont aujourd'hui en bonne condition et les glisseurs s'y présentent en foule dans leur costume pittoresque. Chaque soir pendant la durée du carnaval, les glissoires seront illuminées soit par des torches soit par la lumière électrique.

Le détachement du premier régiment des Odd Fellows, loge du Patriarche Militant du Rhode Island, arrivera ici demain matin, à 8.30 par le Central Vermont. Plusieurs de leurs confreres de Montreal iront les rencontrer ce soir à Saint Jean.

A leur arrivée à la gare Bonaventure, les Odd Fellows américains seront reçus par leurs freres du canton Mont Royal avec la fanfare du Victoria.

COMITÉ DE LA PRESSE.

Le comité de la presse a complété son organisation pour donner tout le confort et toutes les facilités possibles à leurs confreres de l'étranger. Il n'y aura pas de salle cette année pour les membres de la presse. Tous les bureaux de rédaction de la ville seront ouverts et ils y trouveront ce qu'il leur faudra pour écrire leurs rapports.

Le comité se réunira tous les matins au bureau du Carnaval, rue Saint François-Xavier, où toutes les informations requises seront fournies aux journalistes.

Les insignes, cartes, etc., pourront être obtenues en s'adressant à M. J. Chambers, secrétaire du comité, au bureau du *Star* où il y aura un registre pour les visiteurs. L'insigne de la presse est couleur rouge marron.

LE LABYRINTHE

situé sur le carré de la Place d'Armes, est une magnifique construction en glace. Il est fait sur le plan du labyrinthe du Palais Kensington. Ce sera une des principales attractions du carnaval. Du café et autres rafraichissements seront servis aux heureux visiteurs qui pourront se rendre au milieu.

LE CHANTIER

Le chantier a été inauguré officiellement samedi après-midi.

Une réception cordiale a été offerte aux visiteurs dans la lutte des bûcherons par MM. Henderson, président, et John Nelson, jr, W. H. Parker et R. D. Savage.

Parmi les personnes présentes on remarquait MM. C. P. Sclater, W. R. Wonham, A. H. Simms, Geo. Iles, Richard White, T. B. Pacey, D. J. Rees, D. Macpherson, W. J. Henderson, Jno. Fabian, W. H. McAlpine, Geo. Sumner.

Un dîner de soupe aux pois, de lard et de fèves, arrosés de black strap, a été servi.

Le camp sera ouvert toute la semaine, mardi il y aura une réception pour les dames qui pourront éviter les inconvénients d'une trop grande foule. Mercredi, à trois heures, Son Excellence le Gouverneur-Général, Lady Lansdowne et leur suite, visiteront le chantier et en feront l'ouverture officielle.

Les scènes du chantier sont une image fidèle de la vie des bois de nos voyageurs *d'en haut*. La hutte est la représentation exacte d'une cabane située sur les limites du Saint-Maurice. Il y a bourgeois, cuisinier, etc., etc. Elle est construite en poutres de sapin.

Le feu est au milieu du chantier. Le lit ordinaire des bûcherons est dressé dans un coin. Le lever a lieu à quatre heures. Après un bon déjeûner de grillardes de lard routies à la broche ou de lard froid, il part sa hache sur l'épaule pour abattre les grands pins.

Les visiteurs pourront faire partie du chantier à toute heure du jour et, moyennant 50 cts, goûter au menu suivant : Galettes de sarazin, blackstrap, gallette d'orge, pain fait au chantier, soupe aux pois, lard, fèves. Du caribou sera servi à ceux qui paieront 25 cts extra.

Les heures des repas seront comme suit : Déjeûner, de 8 à 10 h. a. m., lunch, de 12 à 3 et souper de 6 à 8 h. p. m.

ÉTRANGERS ARRIVÉS

Parmi les voyageurs arrivés à l'hôtel Richelieu, nous relevons les noms canadiens suivants :

C. O. M. Globensky, Saint-Eustache ;
F. E. Verge, de Saint-Boniface, Manitoba ;
L. P. Petit, de Worcester, Mass.
J. Giguere, de Californie ;
Oct. Giguere, de Portland ;
Louis Lapointe, de Plattsburg ;
Geo. Gagnon, de Quebec ;
J. H. Larochelle, de Québec ;
D. Arcand, de Quebec ;
Mme J. et Mlle Durand, de New-York ;
Dr Ant. Beileau, d'Ottawa ;
L. Archambault, de Rutland ;
A. Clément, de Grand Rapide ;
E. A. Clément, de Grand Rapides ;
J. Eug. Belleau, de Rimouski ;
L. Blanc, de Lyon, France ;
A. Beck, de Paris, France ;
Jules Duret, de Cognac, France.

Beaucoup de personnes s'adressent à l'hôtel Richelieu pour obtenir des billets donnant droit d'entrée à la grande glissoire de la Place Jacques-Cartier.

Il n'y a pas de billets. La glissoire est libre et ouverte à tout le monde.

Nous devons cependant faire observer que l'inauguration n'aura lieu que demain, à trois heures de l'apres-midi.

LES ELECTIONS FEDERALES.

Comté d'Hochelaga

M. Peter Jackson nous prie d'annoncer qu'il n'a pas résigné comme candidat dans le comté d'Hochelaga, et s'il n'a pas assisté à l'assemblée convoquée par M. Lanctot c'est parcequ'il n'en connaissait rien.

Richelieu

Samedi avait lieu à Sorel une grande assemblée des électeurs. MM. le capitaine Labelle, Cornellier et Leclerc, avocats, de Montréal, firent la discussion contre MM. P. E. Tremblay et le Dr Ladouceur.

Hier, M. Leclerc a rencontré le Dr Ladouceur à Saint-Robert après la messe, et à 3.30 hrs il y avait une autre assemblée à Saint-Joseph.

Il y avait MM. Labelle, J. B. Vanasse et Leclerc du côté des conservateurs et M. J. O. Pelland du côté des libéraux.

Les différentes assemblées se montrèrent très sympathiques au capt. Labelle.

Jeudi prochain, il y aura une assemblée à Saint Roch. Les deux candidats, MM. Labelle et Ladouceur seront présents.

Montréal Centre

A une assemblée spéciale du Conseil des Métiers et Travailleurs de Montreal on a discuté la question de soutenir un candidat pour représenter les ouvriers dans Montreal Centre, et on les est enfin venu à une décision. Le conseil a enfin décidé de supporter M. H. J. Cloran comme candidat ouvrier.

On a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. Eugene O'Rourke, secondé par M. P. H. Duffy, que :

Attendu que M. H. J. Cloran est candidat pour la division électorale de Montreal Centre aux prochaines élections, et attendu que M. Cloran a donné des preuves indiscutables de ses convictions honnêtes sur les réformes à faire à la question du travail ; et a rendu des services considérables à la classe ouvrière en défendant cette cause dans les journaux et ailleurs ; attendu que les services rendus à la classe ouvrière par M. Cloran dans le passé sont une garantie de sa fidélité à cette cause à l'avenir comme représentant de cette classe au parlement, il est résolu que ce conseil des métiers et travailleurs représentant les différentes sociétés ouvrières de cette ville est fortement en faveur de M. Cloran dans Montreal-Centre, et l'accepte comme le candidat capable de représenter les ouvriers au parlement fédéral.

Et il est résolu que ce conseil promet à M. Cloran son appui enthousiaste et que toutes les sociétés ouvrières et les amis du travail en général s'efforcent d'assurer son élection en travaillant activement pour lui dans la campagne actuelle ; et de plus, il est resolu que copies de ces résolutions soient envoyées au journal LA PRESSE pour y être publiées.

(Signé) P. H. DUFFY.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Quartier Saint Jacques

Les électeurs favorables à la candidature de M. A. Hurteau sont invités à une assemblée de comité pour lundi soir, au No. 281, rue Beaudry, coin de la rue Robin.

M. Hurteau sera présent.

Que les ouvriers s'y rendent en foule.

Ouverture du comité central

L'ouverture du comité central de M. Hurteau, candidat municipal pour le quartier Saint Jacques, aura lieu demain mardi le 8, au coin des rues Sainte Catherine et Saint André.

Tous les citoyens sont invités d'y aller pour entendre la discussion des affaires municipales.

Quartier Saint Louis

Une assemblée des électeurs du quartier Saint Louis est convoquée pour mercredi, le 9 courant, à 8 heures p. m., à la salle Saint Joseph rue Sainte Catherine, coin rue Sainte Elizabeth. J'invite tres respectueusement mon adversaire, M. Louis Boisseau et ses amis à venir adresser la parole aux électeurs.

EMILE LAVIGNE.

Quartier Hochelaga

Une assemblée publique convoquée par M. Rousseau aura lieu lundi soir, à la ferme Forsyth, coin des rues Sainte-Catherine et Frontenac, à 7.30 hrs. p.m.

Tous les électeurs du quartier Hochelaga sont priés de s'y rendre.

La candidature de M. Rousseau, chaque jour plus populaire que la veille, est aujourd'hui celle qui commande la fraction la plus importante et la plus nombreuse du quartier Hochelaga.

Correspondance

Monsieur le Rédacteur,

A plusieurs reprises, ma candidature aux élections municipales, a été annoncée dans les divers journaux de cette ville. J'aurais été heureux de répondre à une aussi grande marque de confiance et de travailler dans la mesure de mes forces à promouvoir les intérêts de notre cité et en particulier du quartier Saint-Jacques. Mais les exigences de mon commerce réclamant toute mon attention, et je regrette sincèrement de ne pouvoir me rendre aux désirs formellement exprimés dans une requête par un grand nombre d'électeurs influents du quartier, sans distinction de nationalité ou de parti, d'offre donc mes plus sincères remerciments à tous les électeurs qui ont signé les requisitions.

Veuillez me croire,
Monsieur le Rédacteur,
Votre humble serviteur,
J. C. ROBERT.

LA CATASTROPHE DE WHITE RIVER JUNCTION.

Détails complets

Nous avons eu le plaisir d'avoir une entrevue, avec M. Euclide Chagnon, de Manchester, N. H., un des rares passagers qui ont échappé sains et saufs à l'épouvantable accident à White River Junction. M. Chagnon nous raconte que le train n'est pas passé au travers du pont, mais qu'il a déraillé et qu'il est alors tombé en bas du pont.

La riviere était gelée. Les wagons en tombant ont tourné deux fois sur eux-mêmes, et sont venus se briser sur la glace. Le train était composé d'un wagon de bagage, un char-fumoir, 2 wagons de première, et deux chars dortoirs. La locomotive, les bagages et le fumoir sont restés sur la voie, mais les quatre autres wagons sont tombés.

M. Chagnon se trouvait dans le premier wagon qui tomba. Il était assis à côté d'une fenêtre lorsque son char sauta ; tout ce dont il se rappelle, c'est que ce char tourna sur lui-même, et quand il arriva sur la glace il se retrouva dans sa place. Il put alors passer par le chassis en brisant les vitres, et lorsqu'il se trouva sain et sauf sur le chemin il s'aperçut alors que, dans les efforts qu'il avait faits pour sortir, il avait perdu ses chaussures et qu'il était pieds-nus sur la neige.

Il s'empressa de venir au secours des malheureux passagers et aida le conducteur à sortir des décombres. Les dépêches nous ont appris depuis qu'il était mort. M. Chagnon nous raconte que les survivants ont fait des efforts inouïs pour sauver les passagers emprisonnés dans les chars brisés. Mais dix minutes environ après l'accident, ces chars prirent feu et il ne pouvait plus être question de secours.

Un des passagers des Pulman s'est sauvé en costume de nuit. Il a trouvé un pardessus qu'il a mis, et dans lequel il a trouvé une lettre adressée à M. Boivin, par MM. Paquucio et frères, de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'une somme de plus de $20.

Il ne peut donner les noms des victimes qui ont péri dans cet accident. Nous avons publié une liste ce matin, mais on dit que ce nombre est beaucoup plus considérable.

M. Chagnon est un des premiers qui a réussi à s'échapper du char qu'il occupait.

Il y avait plusieurs canadiens de Nashua à bord et on pense que la plupart ont été victimes de cet accident.

En prison

Edmond Royer, arrêté pour vol de deux morceaux de savon à la porte d'un magasin d'épiceries, a comparu ce matin devant le magistrat de police.

Reconnu coupable, il a été condamné à dix jours de prison.

La Température

Observée par MM. Hearn et Harrison, opticiens, 1640 rue Notre-Dame.

Indications du thermomètre aujourd'hui, 7 février :

Maximum,	1°	; minimum, 3°
Dimanche, 16	"	2

Rétablissement

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Honey, protonotaire, est complètement rétabli d'une grave indisposition qui l'a forcé à garder la chambre pendant plusieurs jours.

M. Honey a repris ses fonctions ce matin.

Vol avec effraction

Des voleurs se sont introduits pendant l'avant dernière nuit dans le magasin de M. J. A. Métayer, marchand de tabac, square Chaboillez et ont enlevé des marchandises pour un montant de $600.

La police a été avertie et le sergent Charbonneau a l'affaire en main.

Au Forestry Hall

C'est ce soir qu'a lieu le grand concert-promenade et bal donné par l'association ouvrière Notre-Dame. Tous les préparatifs sont complets, et il n'y a aucun doute que les ouvriers et leurs amis se rendront en foule ce soir au Forestry Hall ; entrée par la rue Saint François-Xavier, No 116. Des billets simples et doubles seront vendus à la porte, pour 50 et 75c.

A Sainte-Brigide

La fête patronale de l'église Sainte-Brigide a été célébrée, hier, avec une solennité remarquable. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a officié et donné l'instruction à la grand'messe. La garde-noble du palais archiépiscopal, sous le commandement de M. Legault, entait au chœur. A l'élévation, le clairon sonna aux champs.

Un chœur puissant, sous la direction de M. T N S Beaudry, maître de chapelle, exécuta avec effet la messe du second ton harmonisé.

L'Eglise de Saint Sauveur

Sur la foi d'une dépêche de Québec nous avons annoncé que M. Chas. Huot de Québec était chargé de la décoration de cette église. Il n'en est rien. Il y a eu concours entre MM. Ed. Meloche, Capello et Beaulieu et Rochon de Montréal, et M. Gauthier, Tardivel et Huot de Québec, le contrat a été adjugé à MM. Beaulieu et Rochon.

M. Huot n'est chargé que d'une partie des tableaux.

Service anniversaire

Ce matin, a eu lieu à Sainte Thérese de Blainville, le service anniversaire de M. William Martin, en son vivant commerçant bien connu dans le district de Montréal.

Le service a été chanté par M. Corbeille, assisté de diacre et de sous-diacre.

L'église était toute tendue de noir et la cérémonie a été des plus imposantes.

Un grand nombre de citoyens notables de Sainte Thérèse et des environs y assistaient.

Fête d'amis

M. Denis Poitras, de la maison James Coristine et Cie., a été, samedi soir, l'objet d'une fête toute amicale de la part de ses amis. Ceux-ci, à l'occasion de sa fête natale, lui ont présenté un cadeau et une adresse, à sa demeure, rue Dubord. Ils ont été amplement payés de retour par la réception cordiale que leur fit M. Poitras. Un goûter fut servi, puis on passa une soirée charmante au milieu du chant, de la musique et de la danse, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

L'hypnotisme

Hier après-midi, le Révérend Père Jetté, professeur de sciences au collège Sainte-Marie, a donné à l'Union Catholique une remarquable conférence sur l'hypnotisme. L'intérêt particulier du sujet et la réputation du conférencier avaient attiré un nombreux auditoire.

D'après le Père Jetté, certains phénomènes de l'hypnotisme, les plus communs s'expliquent naturellement. Il en donne lui-même une explication très plausible. L'hypnotisme agit en convaincant par suggestion et en faisant subir au sujet une grande surexcitation nerveuse.

Il est d'autres phénomènes d'hypnotisme qui supposent nécessairement une intervention surnaturelle, comme dans le magnétisme animal.

La pratique de l'hypnotisme est, en général, condamnable.

Maison de jeu

Andrew Maloney, demeurant au No 539½ rue Craig, arrêté au mois de novembre dernier d'après la déposition d'un jeune homme se plaignant d'avoir été volé à cette maison avait été admis à subir son procès devant la Cour du Banc de la Reine. Samedi matin il a subi un procès sommaire devant la Cour des Sessions Spéciales et a plaidé coupable sous l'accusation de tenir une maison de jeu.

En rendant son jugement le juge Dugas dit que bien que cette offense soit très très grave il ne croit pas que dans ce cas l'esprit de loi insiste sur l'emprisonnement sans le choix de l'amende.

Le public cependant semble être très opposé à l'introduction des maisons de jeu de hasard dans la ville de Montréal. L'accusé a déjà été condamné devant la Cour du Banc de la Reine à payer une amende de $50, après la promesse de ne plus permettre de tels jeux. Il profère aujourd'hui la même promesse.

L'accusé a été condamné à payer $100 d'amende et à fournir deux cautions de $250 chacun pour une période de 12 mois et a demeurer dans la prison commune jusqu'au payement de l'amende et la production des cautions.

Vol de cheval

Daniel Holden a été arrêté sous accusation de vol de cheval et de voiture.

Il subira son procès devant la Cour du Banc de la Reine.

Hotel et restaurant

Pendant le temps du carnaval le public éprouvera certainement des difficultés dans les hôtels tant pour la table que pour le logement. Mais M. F. Latour, qui tient le restaurant de la Princesse Louise, a pris des mesures toutes particulières pour recevoir tout le monde sans qu'il y ait encombrement.

La vaste salle à dîner qu'il tient à la disposition du public donnera la plus grande satisfaction aux visiteurs, qui auront un dîner de première classe pour 25 centins.

L'excellente cuisine qui caractérise le restaurant de la Princesse Louise, les vins exquis qu'on y trouve, et le bon marché qui le distinguent, sont autant d'avantages que le public y trouvera. Tout cela aurait mérité d'être mentionné dans le programme du carnaval. Ainsi on trouvera tout le comfort désirable au Restaurant de la Princesse Louise, au No. 1631 et 1633 rue Notre-Dame. 90 jno

TELEGRAPHIE GENERALE

Saisies

BERLIN, 7—La police a saisi 400,000 copies du manifeste électoral des socialistes.

BRUXELLES, 7—La police a saisi le nouveau journal socialiste, le *Conscrit*.

Le jubilé de la Reine

DUBLIN, 7—Les bureaux des gardiens de Middleton et Clonakitty ont décidé de ne pas s'occuper de la lettre du prince de Galles au sujet du jubilé de la reine.

La question irlandaise

LONDRES, 7—M. Gladstone reviendra en cette ville demain.

Sur l'avis de ses médecins Parnell fera un voyage à l'étranger après les débats du parlement pour rétablir sa santé.

SECRET No 11 DE GEO. TUCKER

Guérit le Rhume, Toux, Enrouement Coqueluche. Connu sous le nom de Sirop Botanique de Tucker.

PIANOS D'OCCASION—Pianos Steinway & Son, Chickering, Sohmer, New-York Weber, Knabe, Vose et Son, Fischer, Empire, Rosenkranz, Hood, etc., etc. En vente à prix réduits et à termes faciles, chez

LAVIGNE & LAJOIE,
89-1f 1657, rue Notre Dame.

LA GROSSE BALEINE qui a été capturée dans le fleuve Saint Laurent, sera exhibée à la Place Jacques-Cartier au pied de la glissoire durant le carnaval. 90 2f

SECRET No. 18 DE GEO. TUCKER

Sert comme Lotion dans les maladies des yeux.

CHANSONNIER—35 cts. pour le chansonnier "Le succes du salon" contenant 80 Romances, mélodies et chansonnettes. Les personnes de la campagne, peuvent payer en timbres postes, et ce volume leur sera expédié franco.

LAVIGNE & LAJOIE.
89-1f Editeurs, 1657 rue Notre-Dame.

MAIRIE.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.

25,000 personnes présentes.

Il est proposé, secondé et adopté que toutes personnes atteintes de dyspepsie, constipation, etc., etc., peuvent être guéries parfaitement en buvant la célèbre Eau de Saint-Léon.

E. MASSICOTTE & FRÈRE,
217 rue Sainte Elizabeth,
89—2f Téléphone 810 A.

BOURSES DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. Forget & Cie, courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame, Montreal.

MONTREAL, 7 Février, 1887.

BANQUES	Clôt. du 4 Dem.	Clôt. du 4 Of.	Clôt. du 7 Dem.	Clôt. du 7 Of.
Montreal, x.d	241½	211	242½	242
Ontario x. d	142½	143½	146	144½
Du Peuple	103½	104½	102	101
Molson	112	140	142½	140½
Toronto, x.d	215	212	216	213
Jacques-Cartier, xd	80	77	92	....
Marchands, x d	130½	130	130¾	130½
Téwis, de l'Est	....	....	....	118
Union	....	....	....	....
Commerce x	123¾	123	123½	123
Ville-Marie	....	....	105	92
Hochelaga	....	....	....	....
Fédérale	....	....	....	....
DIVERS				
Tél. de Montréal, x.	91½	93½	95	93½
Nav. Rich. & Ont. x.	64	63½	64¾	64½
Chars Urb. x.E.D.	250	249¾	....	....
Cie du Gaz x	222	221½	223½	222
Cie Terres du N.-O	66½	66¾	....	....
Cie Coton Hoch	....	....	140	139
Cie Coton Canada	....	81	90	80
Cie Coton Dundas	75	67½	75	67½
Cie Coton Montreal	126	....	126	118
Pacif. Canadien xd	81½	80¾	68½	68
Merch'ts M. Co	....	....	....	....
Deb. C. P. E.-Cand.	....	....	....	....

VENTES DU MATIN

Banque de Montreal—55 à 241¾, 75 à 242¼.
Banque du Peuple—5 à 101½.
Banque des Marchands—100 à 130½.
Rich. et Ontario—25 à 64¼, 25 à 64½.
Chars Urbains—25 à 251.
Gaz de Montréal—25 à 222½, 25 à 222
Pac Canadien—100 à 68½, 25 à 68½.

Naissances

En cette ville, le 6 courant, au No 169½ rue Ste. Elisabeth, madame Z. Mathieu, contremaître cigarier, un fils.

Mariage

CORBEAU-GALIPEAU. Ce matin, à l'église Ste. Brigitte, M. Louis Joseph Corbeau commis-marchand de cette ville, conduisait à l'autel Mlle Angélina Galipeau, fille de feu M. Jean-Bte. Galipeau, Entrepreneur. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Revd. M. Bonin, vicaire de cette paroisse.

Les nouveaux époux sont partis pour voyage. Pas de cartes.

DIEU DONNE BASTIEN—DEMERS. — A Longueuil, le 2 février à la chapelle St. Antoine en même lieu, M. Dieu-Donné Bastien, Epicier de St. Jerome, contraisait à l'hôtel Mademoiselle Albina Demers, seconde fille de feu M. Etienne Demers, ancien bourgeois de Longueuil.

Nos souhaits de prospérité.

Décès

MONETTE.—En cette ville le 5 courant, à l'âge de 57 ans, François Monette commerçant et père de M. Prosper Monette, boucher de Ste. Cunégonde.

Les funérailles auront lieu mardi, le 8 à 7½ hrs. a. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre M. Antoine Lavérière, No 14 ruelle Rolland, pour se rendre à l'église St. Joseph, rue Richmond et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT.—En cette ville le 6 courant, à l'âge de 41 ans, Angélique Vincent.

Les funérailles auront lieu mardi, le 8 à 7 hrs. a. m.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 339 rue Richmond pour se rendre à l'église St. Joseph et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elections Municipales

QUARTIER ST JACQUES

Les comités de Mr. N. A. HURTEAU, sont ouverts aux endroits suivants :

No 582 Ste Catherine, SALLE ST JACQUES, ouvert les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.
No 1277 Notre-Dame, ouvert tous les soirs.
No 1243 Ontario ouvert tous les soirs.
No 281 Beaudry " "
No 197 Lagauchetière, ouvert tous les soirs.
No 240 Lagauchetière, ouvert tous les soirs
No 416 Jacques-Cartier " "
No 41 Campeau coin Craig " "
No 323 des Erables " "
No 341 Amherst. " "

Le comité central St. André, coin de la rue Ste. Catherine, sera ouvert tous les soirs à 8 heures à partir de mardi prochain.

j lunsre

Situations vacantes

ON A BESOIN d'un bon charron. Bons gages et emploi permanent à un homme compétent. Adresser 225 rue William. 90—2f

ON DEMANDE immédiatement un garçon pour prendre soin d'un cheval et faire les commissions. S'adresser au No 157 rue Lagauchetière. 90—2f

ON DEMANDE immédiatement deux bons barbiers au St Lawrence Hall, rue Saint Jacques. 90—2f

ON DEMANDE une servante au No 61 rue Sanguinet. 90—1f

ON DEMANDE deux servantes au No 299 rue St Antoine. —3f

ON DEMANDE une servante au No 19 St. Huter. 90—jno

ON AURA BESOIN le premier de mai, pour le commerce de bois de sciage, d'un bon comptes, sachant parler et écrire le français et l'anglais. S'adresser avec références par lettre No 1887 bureau de LA PRESSE. 89-jno

ON DEMANDE un bon carrossier au No 1694 rue St. Laurent. 89-2f

ON DEMANDE une servante au No 65 rue Ste. Catherine. 89-3f

ON DEMANDE une servante au No 146 rue Ste Elisabeth. 88—1f

ON A BESOIN d'une jeune fille active pour aider à des ouvrages légers dans une maison, ou d'une fille forte comme servante generale. Adressez-vous de suite au No 60 rue Saint Hypolite. 88—6f

Divers

A LOUER, maison No. 15 Rue Saint Dominique, maintenant occupée par M. C. S. Gagnier. S'adresser à Fabre et Gravel, 1619 Rue Notre-Dame. 89-3f

A VENDRE—Une pharmacie située dans une bonne localité et offrant une belle perspective à un jeune homme qui désirerait s'établir. Conditions faciles. S'adresser à A. V. bureau de LA PRESSE. 85—12f

A VENDRE à bon marché, une table de billiard et pied, ou en échangera pour un cheval. Le tout en parfait ordre et au complet. Adressez-vous Elmwood House, Longue Pointe. 60 jno

AVIS est par les présentes donné, que demande sera faite à la Législature de Québec à sa présente session, pour obtenir un acte d'incorporation des huissiers du District de Montréal sous le nom de "La Corporation des huissiers du district de Montréal, et pour divers droits et privilèges concernant la dite incorporation.

CHS. C. DELORIMIER,
Avocat des Requérants.
Montréal 3 février 1887. 86—1m

ASSOCIÉ DEMANDÉ ou bailleur de fonds pouvant s'engager de $2.00 à $3.00 pour Agences spéciales. Profits certains 80 pour cent par année. S'adresser 132 Rue Saint Jacques, Chambre No 3. 19-2f

DEUX TABLES DE POOL à vendre à bonnes conditions: au No 256 rues des Soeurs. 63—12f

PENSION DEMANDÉE—Un couple marié et un jeune homme demandent à être pensionnés dans une famille privée. S'adresser par lettre, en mentionnant le prix, à J. H., bureau de LA PRESSE. 86 jno

A VENDRE

Propriétés de grande valeur appartenant à la Seigneurie de Terrebonne, et situées dans la ville de Terrebonne, à 18 milles de Montréal, par chemin de fer, consistant en un HOTEL DE TRE CLASSE, BEAU MOULIN A FARINE, SPLENDIDE MOULIN A SCIE ET AUTRES PROPRIETES.

J. PHILIP WITHERS & CO.
Agents d'immeubles.
21 Jan 183 rue St Jacques. 78—1m

ASSOCIATIONS CONSERVATRICES

DISTRICT DE MONTREAL.

Le Comité Général de l'Association Conservatrice durant la présente campagne électorale, est au CHATEAU DE RAMEZAY, No. 1518 rue Notre-Dame, Montréal, en face de l'Hôtel-de-Ville.

No du Téléphone, 1369.

J. U. EMARD,
L. LASALLE,
86—3t Secrétaires Conjoints.

ROND FRONTENAC

LE PLUS GRAND ROND A PATINER DE TOUTE LA PROVINCE.

Coin des rues Ste Catherine, Frontenac et Notre-Dame,

ENTREE SUR LA RUE STE CATHERINE.

Ouvert tous les jours et le dimanche après-midi.

Patins à louer. Billets de Saison, Messieurs, $2.00, Dames $1.50, Enfants $1.00.

Admission.....10cts.

H. PARENT.
27 Déc. Propriétaire. 3m

COURSES ET MASCARADE

AU ROND A PATINER.

PALAIS DE LA POISSANCE,

957—Rue Ste Catherine—957

Il y aura une course de cinq milles ouverte à tous

Lundi le 7 Février

La Mascarade aura lieu le 11 Février.
Admission 15 cts. Dames 10cts.
Toute personne non costumée ne sera admise à patiner.
Promenade magnifique pour les spectateurs.
Costumes à louer au rond.

F. C. PICHE.
2 Dec. Gérant. 4m

MONTREAL-CENTRE

A. J. CURRAN, Candidat.

Comité 110 rue Centre, Pointe St. Charles.

Une assemblée des amis de M. J. J. Curran C. R. candidat pour la division Centre, à la Chambre des Communes aura lieu à ce comité mardi soir le 8 courant à huit heures. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

OVIDE CORBEILLE,
90-2f Président.

FAITES USAGE DU SAVON "GILT EDGE" DE STRACHAN

En Vente partout.

GATEAUX FRANCAIS

Une très bonne recette—Un mets délicieux.

Mettez deux onces de beurre dans un demi grand verre de lait. Mettez le près du feu jusqu'à ce qu'il soit dissous, enlevez le, ajoutez le graduellement à quatre onces de fleur et deux onces de sucre blanc. Faites attention à ce que le tout soit bien mélangé ; mettez y trois œufs battus, deux cuillerées à the de lait froid et une demi-cuillerée à the du

JONA'S
CELEBRATED
EXTRACT OF VANILLA.

Versez le mélange dans des assiettes creuses en étain, beurrées, et faites cuire de suite dans un fourneau. Mettez dessus un peu de framboise ou de groseilles rouges. Roulez le et servez de suite. C'est un mets délicieux.

THEATRE ROYAL!

SPARROW & JACOBS, Propriétaires

Pour une semaine commençant Lundi, 7 Février,

CHAQUE APRES-MIDI ET LE SOIR.

SEMAINE DU CARNAVAL—Engagement de la célèbre CORINNE, soutenue par une troupe nombreuse de 40 artistes, dans le grand succès de New-York.

THE NEW ARCADIA!

Grande scène de transformation, grotte de fées splendide, grande marche des amazones, armures brillantes, costumes magnifiques. Un char peut à peine contenir les décors nombreux de cette pièce.

Vu les dépenses énormes encourues par cet engagement, les prix sont fixés comme suit, cette semaine seulement : Admission, 10, 20 et 30cts. Opera entre 50cts. Bureau de location ouvert au Théatre de 10 a.m. à 10 p.m.

—— RE-OUVERTURE DU ——

JEU DE QUILLE VICTORIA

(VICTORIA BOWLING HALL.)

CI-DEVANT TENU PAR M. MCCARTHY.

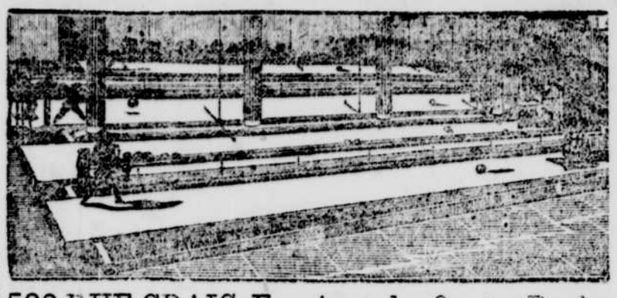

532 RUE CRAIG, Enseigne des Quatre Boules

MONTREAL,

Etablissement a été peint en neuf et l'ameublement renouvellé.

Les Vins, les Liqueurs et les Cigares sont de premier Choix.

*ISAEL MARTEL, Propriéta